



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 112**

Le jeudi 6 juin 2024

---

Président : M. Francis Scarpaleggia





# Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 6 juin 2024

• (1530)

[Français]

**Le président (M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.)):** Bon après-midi, tout le monde. J'ouvre la séance.

D'entrée de jeu, j'aimerais souhaiter la bienvenue à certains députés qui ne sont pas des membres permanents du Comité. Nous avons M. Kurek, qui remplace M. Leslie. Nous accueillons aussi Mme Stubbs, Mme Goodridge, M. Morrice et M. Weiler. Dans le cas de MM. Weiler et Kurek, c'est un peu du déjà-vu, puisqu'ils sont d'anciens membres du Comité.

J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue aux témoins, qui comparaitront tous par vidéoconférence. Je rassure Mme Pauzé à cet effet: les tests de son ont été effectués avec succès.

Nous accueillons tout d'abord M. Rich Kruger, qui est directeur général de la compagnie Suncor Énergie. Nous accueillons également quelqu'un que nous connaissons bien, soit M. Brad Corson, qui est président du conseil ainsi que président et chef de la direction de la compagnie pétrolière Impériale. Ensuite, nous accueillons M. Jon McKenzie, qui est président-directeur général de Cenovus Energy. Nous recevons aussi Mme Susannah Pierce, qui est présidente pour le Canada et directrice générale de Shell Canada. Enfin, nous recevons Mme Michele Harradence, qui est vice-présidente à la direction ainsi que présidente de la distribution et de l'emmagasinement du gaz chez Enbridge.

Chaque témoin dispose de cinq minutes pour nous livrer son allocution d'ouverture. Ensuite, nous procéderons à trois tours de questions et réponses.

Monsieur Kruger, nous allons commencer par vous. Je vous cède la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. Rich Kruger (directeur général, Suncor Énergie Inc.):** Avant de commencer, et au nom de tous ceux d'entre nous qui se trouvent à Calgary aujourd'hui, je tiens à reconnaître le territoire ancestral du peuple de la région du Traité 7 ainsi que le terroir de la Métis Nation of Alberta Region 3. Ce genre de brève déclaration est facile à faire, mais il faudra le travail dévoué de chacun de nous pour que la réconciliation devienne réalité.

En tant que membre de la haute direction comptant 40 années d'expérience dans l'industrie pétrolière et gazière, je pourrais louer les vertus transformatrices des hydrocarbures au cours du siècle dernier, parler de la dépendance du monde à l'égard du pétrole et du gaz pour des décennies encore, énumérer les contributions économiques à la prospérité du Canada et, bien sûr, discuter des effets inquiétants des changements climatiques et des émissions de GES. Je peux parler de ces sujets en mettant à profit mes connaissances et

avec conviction; toutefois, j'ai l'intention aujourd'hui de dissiper un ensemble de mythes et de dresser un portrait des occasions.

Mythe n° 1: la prospérité de l'industrie pétrolière et gazière s'acquiert au détriment de la planète; c'est faux.

Les profits et la planète ne sont pas mutuellement exclusifs; ils sont mutuellement dépendants. La transition énergétique nécessitera de l'expertise, des technologies et du financement. De l'expertise relativement à la planification et à l'exécution des projets, ce qui existe dans le secteur pétrolier et gazier. La technologie caractérise notre industrie depuis les premiers jours de Spindletop ou, dans le cas du Canada, Leduc. Et du financement qui provient d'une industrie solide sur le plan financier, associé au soutien du gouvernement.

Mythe n° 2: les entreprises énergétiques canadiennes en font peu par elles-mêmes; elles s'opposent plutôt à la transition énergétique et à la décarbonation; c'est également faux.

Les entreprises canadiennes font partie des intervenants les plus engagés et proactifs au monde relativement à la réduction des émissions de GES; nous « joignons véritablement l'acte à la parole ». Les entreprises d'ici, incluant Suncor, dépensent des centaines de millions de dollars dans le financement de projets de substitution des sources d'énergie et de production d'électricité produisant peu de carbone, investissent dans l'efficacité énergétique, construisent et exploitent des installations de production de carburants renouvelables, mettent à l'essai des technologies pour réduire les émissions provenant de l'extraction in situ et collaborent pour développer une occasion de captage et de séquestration du carbone sans précédent à l'échelle mondiale dans le cadre de l'Alliance nouvelles voies dans le secteur des sables bitumineux.

Le mythe n° 3 veut que le Canada puisse faire preuve de leadership à l'échelle mondiale en restreignant son secteur pétrolier et gazier au profit de la planète. Cet énoncé est peut-être le mensonge le plus inquiétant.

Le monde ne consommera pas un baril de pétrole en moins simplement parce que le Canada décide de ne pas le fournir. Le baril proviendra d'une autre source. Dans la majorité des cas, d'un endroit ayant un engagement moindre envers le développement responsable, les idéaux démocratiques, la responsabilité sociale et l'action climatique. Comment puis-je le savoir? J'ai travaillé dans plusieurs des pays qui détiennent la plus grosse part des réserves restantes dans le monde.

Maintenant, parlons des occasions...

Le Canada a la chance d'avoir une abondance de pétrole et de gaz, soit la quatrième réserve de pétrole la plus importante au monde. Il s'agit d'une quantité que les Canadiens ne pourraient consommer en plus d'un siècle. C'est ici que les occasions entrent en jeu. Fournir de l'énergie abondante, abordable et produite de façon responsable, avec des taux d'émissions plus faibles, aux personnes partout dans le monde, dont les alliés qui s'inquiètent de plus en plus de la sécurité énergétique. Et aussi à des millions d'autres qui ont besoin d'énergie pour avoir une qualité de vie que nous tenons pour acquise. Nous pouvons améliorer la vie des gens, accroître la prospérité du Canada et aider à contrer les changements climatiques. Voilà une proposition gagnante.

Toutefois, l'industrie ne peut décarboner inconditionnellement et unilatéralement le secteur pétrolier et gazier du Canada si, au bout du compte, personne ne veut investir en nous ou dans le Canada. Une collaboration sera requise pour créer un monde plus fort, plus sûr, plus sain et plus prospère, comptant le Canada parmi ses leaders. Une collaboration de l'industrie, pour le développement des technologies et l'investissement dans les projets. Une collaboration du gouvernement, pour l'élaboration de politiques publiques éclairées et d'un cadre de travail réglementaire favorable. Malheureusement, au Canada, ni les politiques ni le cadre de travail réglementaire requis n'existent à l'heure actuelle.

Dans l'histoire, le Canada « a fait plus que le nécessaire » à l'échelle mondiale. Que ce soit lors du jour J, il y a 80 ans, à l'occasion du débarquement en Normandie, ou quand le moment est venu de façonner les actuelles ententes climatiques internationales. Le Canada s'est toujours rangé du bon côté de l'histoire et a une autre occasion de le faire aujourd'hui.

Les Canadiens s'attendent à plus de leurs leaders politiques et commerciaux que de désigner des coupables et s'accrocher à une idéologie. Ils s'attendent à ce que leurs leaders retroussent leurs manches et travaillent ensemble. Travailler ensemble pour résoudre les problèmes, relever les défis et saisir les occasions. Il s'agit de problèmes et d'occasions qui détermineront la santé et la prospérité à long terme de leurs petits-enfants.

• (1535)

Si c'est ce que le Comité veut accomplir, je suis partant, et Sunco est aussi.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup. Vous avez terminé dans les temps.

Monsieur Corson, c'est à vous pour cinq minutes,

**M. Brad Corson (président du conseil, président et chef de la direction, Compagnie Pétrolière Impériale Ltée):** Bonjour, monsieur le président et distingués membres du Comité.

À la réunion d'aujourd'hui et tous les jours où l'Impériale exerce ses activités d'un bout à l'autre du pays, nous œuvrons sur le territoire traditionnel des Premières Nations, des Métis et des Inuits, qui vivent depuis des siècles sur ces terres dont ils prennent soin, et nous sommes déterminés à continuer à avancer sur le chemin de la réconciliation.

L'Impériale produit du pétrole et du gaz et fabrique des produits pétroliers qui sont essentiels pour répondre aux besoins en matière de sécurité énergétique du Canada et qui sont indispensables pour améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens, tout en créant des

retombées importantes pour l'économie canadienne en créant des emplois et en contribuant aux trésoreries fédérales et provinciales sous forme de revenus fiscaux et de redevances considérables.

Les dernières années ont mis en relief à la fois l'importance de faire notre part pour garantir la sécurité en matière d'approvisionnement en énergie et de prendre des mesures pour réduire les émissions à l'appui d'un avenir carbonutre, tout en augmentant la valeur pour nos actionnaires et parties prenantes. L'Impériale a travaillé sans relâche pour établir des feuilles de route sur la réduction des émissions et des plans opérationnels pour réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre dans nos opérations et fournir à nos clients des solutions de produits à faibles émissions sur l'ensemble du cycle de vie. Notre stratégie de décarbonation consiste à réduire l'intensité et les émissions absolues de nos actifs en amont et en aval, à réduire l'intensité des émissions associées à nos produits pour les clients et à lancer une nouvelle entreprise offrant des solutions à faibles émissions de carbone pour aider les secteurs « difficiles à décarboner ».

Je suis heureux de vous annoncer que l'Impériale a mis en place un objectif à l'échelle de l'entreprise qui est d'atteindre les portées 1 et 2 de la carboneutralité des actifs qu'elle exploite d'ici 2050, en collaboration avec les gouvernements et nos partenaires de l'industrie. Prenant appui sur notre succès antérieur de réduction de 20 % de l'intensité des gaz à effet de serre, les GES, de nos installations de sables pétrolifères en exploitation entre 2013 et 2016. L'Impériale vise à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de ces actifs de 30 %, d'ici la fin de 2030, par rapport aux niveaux de 2016. J'ai le plaisir de souligner que nous avons déjà atteint une réduction de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre en fin d'année de presque 10 %, par rapport à 2016.

L'entreprise réalise d'importants progrès et prévoit d'atteindre cet objectif grâce à de nombreuses initiatives, dont des améliorations du rendement énergétique, des technologies d'injection de solvant de prochaine génération à nos installations de Cold Lake, l'utilisation de diesel renouvelable dans notre parc de mine à Kearn, ainsi que le captage et le stockage du carbone dans le cadre de notre collaboration avec l'Alliance nouvelles voies. Le mois dernier, nous avons commencé la production à notre projet de Grand Rapids à Cold Lake mettant à profit une technologie qui devrait réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de jusqu'à 40 %, comparativement aux méthodes classiques. Nous mettons aussi à l'essai d'autres technologies qui pourraient réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de jusqu'à 90 % par rapport aux méthodes de récupération traditionnelles.

À l'heure actuelle, nous sommes en train de construire le plus grand complexe de diesel renouvelable au Canada à notre raffinerie de Strathcona, à Edmonton, qui commencera dès l'année prochaine à produire plus d'un milliard de litres de diesel renouvelable par année à partir de matières premières agricoles d'origine locale. Ce carburant diesel renouvelable contribuera à aider nos clients à réduire leurs émissions de portée 3 d'environ 3 millions de tonnes métriques par an. Nous avons investi 720 millions de dollars dans ce complexe, qui a créé 600 emplois en construction et qui pourrait jouer un rôle clé dans la création d'une chaîne de valeur de l'hydrogène à faibles émissions de carbone en Alberta.

L'Impériale est par ailleurs en train d'explorer le potentiel du lithium extrait d'une saumure en vue de créer une chaîne d'approvisionnement nationale pour un minerai critique essentiel destiné aux batteries de véhicules électriques. Nous avons également mis à l'essai un procédé de cogénération biologique dans nos raffineries afin d'obtenir des réductions de l'intensité carbonique de nos produits finis. L'Impériale a remis son rapport sur l'Avancement des solutions climatiques aux membres du Comité pour leur permettre d'en apprendre davantage sur ces initiatives.

● (1540)

Tout au long de l'histoire de plus de 140 ans de L'Impériale, certains principes fondamentaux n'ont pas changé: les investissements que nous faisons sont à long terme, et nous exerçons nos activités sur un marché mondial qui est assujéti à la nature cyclique du prix des produits de base. Ce cycle a donné lieu à de bonnes années, 2022 ayant été notre année la plus rentable, qui a suivi 2020, l'année la moins rentable, l'Impériale ayant déclaré une perte nette de plus de 1,8 milliard de dollars. Malgré les hauts et les bas, l'Impériale a constamment...

**Le président:** Je suis désolé, monsieur Corson. Je dois vous arrêter ici. Nous avons dépassé les cinq minutes. Vous aurez amplement l'occasion de faire valoir vos points en réponse aux questions.

Nous passons maintenant à M. McKenzie, de Cenovus.

**M. Jon McKenzie (président et directeur général, Cenovus Energy inc.):** Merci, monsieur le président.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui du travail qu'accompli notre industrie afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs climatiques tout en veillant à ce que les Canadiens continuent de jouir d'une économie forte, d'un accès à long terme à une énergie abordable et, dans cet environnement géopolitique de plus en plus instable, d'une sécurité énergétique.

Cenovus est l'un des plus importants producteurs d'énergie au Canada, puisque la société assure des emplois bien rémunérés à environ 8 500 employés. La position de Cenovus est claire: nous partageons les préoccupations du monde au sujet des changements climatiques. La production pétrolière et gazière représente plus du quart des émissions totales de GES au Canada, et notre industrie doit jouer un rôle important dans la solution. C'est pourquoi nous sommes fiers d'être membres de l'Alliance nouvelles voies.

Compte tenu du coinvestissement envisagé par les gouvernements, Cenovus et ses entreprises partenaires de l'Alliance nouvelles voies ont proposé d'investir plus de 24 milliards de dollars dans des projets de réduction des émissions d'ici la fin de la décennie. Il s'agit principalement d'un réseau partagé de captage et de stockage du carbone, ainsi que de projets individuels d'entreprises qui y contribueraient.

Nous croyons que notre industrie a un rôle important à jouer pour assurer un avenir durable aux Canadiens tandis que le monde fait la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Cela signifie réduire les émissions. Cela signifie également que nous devons faire en sorte que notre industrie demeure forte et concurrentielle à l'échelle mondiale pendant les décennies à venir afin que nous puissions continuer de contribuer de façon exceptionnelle à la prospérité du Canada. Comme vous le savez, notre industrie est très cyclique. Nos bonnes fortunes fluctuent au rythme des prix du gaz naturel et du pétrole.

En 2022, par exemple, les sociétés pétrolières et gazières ont déclaré un bénéfice net d'un peu plus de 63 milliards de dollars. Au cours de la même année, cependant, notre industrie a versé une cinquantaine de milliards de dollars en redevances et en impôts. Comparez ce chiffre à ceux de 2020, quand le milieu des hydrocarbures a connu des résultats négatifs. Notre industrie a déclaré des pertes nettes de plus de 45 milliards de dollars. Cette année-là, notre secteur n'a payé aucun impôt sur le revenu et moins de 5 milliards de dollars en redevances.

Enfin, considérez que nous sommes passés d'une situation de perte à un sommet en termes de résultats financiers. Au cours de ces trois années, notre industrie a déclaré un revenu net total d'environ 53 milliards de dollars. Nous avons versé une fois et demie ce montant en redevances et en impôts, soit près de 80 milliards de dollars. Cet argent aide à payer les emplois, les hôpitaux, l'éducation, les programmes sociaux et d'autres choses qui contribuent au niveau de vie élevé du Canada.

Un secteur pétrolier et gazier solide est bon pour les Canadiens. Nous créons des centaines de milliers d'emplois directs et indirects et réinjectons des milliards de dollars dans l'économie canadienne, ce qui fait de notre industrie l'un des plus importants investisseurs au pays. Sans le pétrole et le gaz, le dollar canadien serait plus faible, ce qui augmenterait le coût de tout ce que les Canadiens achètent. Notre industrie apporte également une contribution importante aux communautés autochtones et elle est l'un des plus importants employeurs de Canadiens autochtones. Notre secteur de l'énergie représente un avantage stratégique pour le Canada dans un monde de plus en plus instable.

Aujourd'hui, tandis que le bouquet énergétique mondial se diversifie, toutes les études crédibles indiquent que nous continuerons d'avoir besoin de toutes les formes d'énergie, notamment de pétrole, pour aider à répondre à la demande croissante d'énergie dans le monde. Ce pétrole il faudra le produire quelque part et ce devrait être au Canada, où nous avons certains des règlements les plus rigoureux au monde et des valeurs environnementales, sociales et de gouvernance qui dominent l'industrie.

Il est essentiel de réduire les émissions de carbone. Au cours des trois dernières années, notre société et ses partenaires de l'industrie ont réalisé de multiples études de faisabilité, de conception technique et élaboré des plans environnementaux. Nous avons aussi commencé à déposer des demandes de nature réglementaire. Nous avons également fait progresser le travail sur d'autres technologies. Cependant, avant d'entreprendre les travaux, nous devons obtenir de nombreux permis et approbations du gouvernement, nous avons besoin d'une plus grande certitude sur le plan réglementaire ainsi que des promesses de coinvestissements.

Bref, une industrie pétrolière et gazière forte permet au Canada d'accéder à des sources d'énergie sûres et abordables, elle soutient notre dollar et aide à stimuler notre économie. Aujourd'hui, le Canada fait face à une crise de productivité, à une baisse du PIB par habitant et à de faibles investissements des entreprises. Une industrie pétrolière et gazière forte peut aider à remettre notre économie sur la bonne voie tout en faisant progresser notre travail visant à réduire les émissions.

Sur ce, je serai heureux de répondre à vos questions.

● (1545)

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur McKenzie.

Nous passons maintenant à Shell Canada. Madame Pierce, la parole est à vous.

[Traduction]

**Mme Susannah Pierce (présidente pour le Canada et directrice générale, Shell Canada Limitée):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, et merci de m'avoir invitée à participer à la réunion d'aujourd'hui.

Je tiens d'abord à souligner que, me trouvant à Toronto, je suis sur le territoire traditionnel de nombreuses nations comme la bande des Mississaugas de Credit, les Anichinabés, les Chippewa, les Haudenosaunee et les Wendat. Je suis particulièrement reconnaissante d'être en santé et de bonne humeur, et j'espère que vous l'êtes aussi.

Le sujet d'aujourd'hui est au cœur de la stratégie de Shell, qui va dans le sens de notre objectif consistant à apporter davantage de solutions énergétiques plus propres, tandis que nous nous efforçons de devenir une entreprise énergétique carboneutre d'ici 2050. Shell Canada Limitée exerce ses activités au Canada depuis plus d'un siècle. Nous sommes une société d'énergie intégrée offrant des produits et des services qui vont des carburants aviation aux recharges de batteries pour véhicules électriques en passant par l'utilisation du soufre. Nous exploitons des installations de raffinage de carburant et de produits chimiques près de Fort Saskatchewan, en Alberta, et de Sarnia, en Ontario, et nous avons près de 1 500 stations de recharge à l'échelle du Canada. Shell Canada produit également du gaz et des liquides de schiste en Alberta et en Colombie-Britannique et participe à une coentreprise avec LNG Canada. Nous sommes également fiers de nos progrès en matière de captage et de stockage du carbone, le CSC, et de carburants à faible teneur en carbone.

Il ne fait aucun doute que le système énergétique mondial est en transition, tout comme Shell. Le rythme de notre propre transition dépendra de la rapidité avec laquelle nous pourrions adapter nos activités ainsi que de facteurs externes, comme le caractère progressiste de la politique gouvernementale et le choix des clients. Nous croyons que notre stratégie transformera Shell en une entreprise énergétique carboneutre, créant ainsi de la valeur pour nos actionnaires, nos clients et l'ensemble de la société. Cependant, nos plans d'exploitation ne peuvent pas encore refléter notre cible de 2050, car nous sommes en dehors de notre période de planification de 10 ans. À l'avenir, tandis que la société tendra vers la carboneutralité, nous nous attendons à ce que les plans d'exploitation de Shell reflètent ce mouvement. Toutefois, si la société dans son ensemble n'atteint pas la carboneutralité dans le même délai, il est fort probable que Shell n'y parvienne pas non plus.

Nous reconnaissons l'importance des cibles climatiques du Canada et la nécessité pour la société, y compris d'entreprises comme la nôtre, de jouer un rôle. Shell Canada s'est jointe au Défi de la carboneutralité du gouvernement fédéral, qui reconnaît les entreprises qui élaborent et mettent en œuvre des plans crédibles de carboneutralité.

Shell a établi des objectifs climatiques à court et à moyen terme à l'appui de notre cible de « zéro émissions nettes d'ici 2050 ». Ces cibles sont prolongées par notre ambition d'aider à traiter les émissions de portée 3 provenant de l'utilisation des produits pétroliers que nous vendons. Autrement dit, nous cherchons à réduire nos propres émissions et à réorienter notre offre vers des produits à

faible teneur en carbone ou carrément sans carbone. Nous avons déjà réalisé des progrès notables. À l'échelle mondiale, avant la fin de 2023, nous avons atteint plus de 60 % de notre cible qui était de réduire de moitié nos émissions de portée 1 et 2 en lien avec nos activités avant 2030, et cela par rapport aux niveaux de 2016.

Shell Canada est bien placée pour mettre en œuvre sa stratégie au Canada. Nous décarbonisons nos activités, par exemple, en réduisant les émissions de méthane et en intégrant des énergies renouvelables, comme l'hydroélectricité, l'énergie solaire et éolienne, et la CSC.

De plus en plus, nous investissons pour accroître l'offre de carburants à faible teneur en carbone et pour installer des bornes de recharge pour véhicules électriques partout au pays, en partenariat avec les gouvernements et les collectivités.

Nous envisageons également d'autres investissements, y compris un projet de CSC à grande échelle en Alberta.

Les projets de décarbonation doivent attirer les investissements. Nous croyons que la société ne parviendra pas à réduire comme il se doit les émissions tant que les projets dépendront essentiellement de fonds gouvernementaux. Les entreprises doivent plutôt élaborer des modèles d'affaires qui sont plausibles et rentables, susceptibles d'attirer des capitaux privés, tout en travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements. Il faut savoir que, l'an dernier, environ 8 % des investissements mondiaux de Shell ont été faits au Canada. La majeure partie de nos investissements a été consacrée au projet de LNG Canada, qui utilisera du gaz naturel et de l'électricité renouvelable pour réduire les émissions de la centrale de plus du tiers par rapport à l'installation la plus performante au monde au moment de sa mise en service. LNG Canada est à l'origine du plus important investissement du secteur privé de l'histoire du Canada qui représente une occasion unique pour les Premières Nations, les collectivités locales et les économies provinciales et nationales.

Shell soutient une transition énergétique équilibrée grâce à laquelle le monde parviendra à la carboneutralité tout en pouvant compter sur un approvisionnement énergétique sûr et abordable. Pour aider à gérer l'abordabilité pour tous les Canadiens, il est essentiel de ne pas démanteler le système énergétique actuel en moins de temps qu'il en faudra pour construire le réseau d'énergie propre de l'avenir. En contribuant à l'élaboration de politiques gouvernementales efficaces, nous faisons en sorte que les consommateurs optent pour des produits à faibles émissions de carbone et que soient développées les infrastructures et la technologie nécessaires à la transition énergétique. La capacité de Shell à réunir et à investir des capitaux pendant la transition énergétique dépend de la capacité de ses actionnaires à obtenir de solides rendements. Les gouvernements et les contribuables ne peuvent et ne doivent pas financer la transition seuls. Si les projets n'offrent pas de rendement intéressant, le capital ne sera pas investi.

En conclusion, Shell s'appuie sur une stratégie claire pour devenir une entreprise énergétique carboneutre d'ici 2050 et a établi des objectifs clairs pour mesurer les progrès réalisés. Par la stabilisation des projets de décarbonation, nous pourrions libérer d'autres investissements dans l'énergie propre, ce qui, au bout du compte, profitera à tous les Canadiens.

Je suis impatiente d'aborder les discussions d'aujourd'hui.

Merci, monsieur le président.

• (1550)

[Français]

**Le président:** Merci, madame Pierce.

Je cède maintenant la parole à Mme Harradence, d'Enbridge.

[Traduction]

**Mme Michele Harradence (vice-présidente exécutive et présidente, distribution et emmagasinage de gaz, Enbridge Inc.):** Bonjour, monsieur le président.

Je m'appelle Michele Harradence et je suis vice-présidente exécutive et présidente, distribution et stockage de gaz, à Enbridge.

Nous reconnaissons que nos projets et nos activités se déroulent sur des terres tribales visées par des traités, sur le territoire national des Métis, sur des terres non cédées et sur les territoires traditionnels des nations, des tribus, ainsi que des gouvernements et des groupes autochtones de l'île de la Tortue. Cela étant, nous sommes investis de la responsabilité de préserver la terre et d'en prendre soin, d'apprendre de ses premiers habitants et de progresser ensemble dans un esprit de thérapie, de réconciliation et de partenariat.

Parlant de réconciliation, je tiens à remercier tous les parlementaires d'avoir, ce printemps, fait un grand pas dans le sens de l'adoption d'un programme national de garanties de prêts. À la suite du succès de notre propre projet Rocket, où 23 collectivités ont acheté une participation dans notre réseau d'Athabasca, grâce au programme de l'Alberta, nous croyons que la garantie de prêt nationale est une étape essentielle pour offrir aux communautés autochtones davantage de possibilités de participer pleinement à l'économie canadienne.

En m'appuyant sur les exposés de mes copanelistes, qui représentent le point de vue des producteurs en amont, je vais me concentrer sur le rôle essentiel que joue le gaz naturel en tant que source d'énergie sûre, fiable, abordable et durable à des millions de foyers et d'entreprises au Canada et ailleurs.

Enbridge a récemment célébré son 75<sup>e</sup> anniversaire, et notre service public en Ontario est en exploitation depuis plus de 175 ans. Au cours de cette période, nous avons évolué pour répondre aux besoins énergétiques changeants de la société tout en contribuant au développement économique et à la qualité de vie des Canadiens. Aujourd'hui, notre entreprise de distribution et de stockage de gaz sert quatre millions de clients au Québec et en Ontario, y compris des collectivités rurales, nordiques et autochtones. Grâce à nos récentes acquisitions aux États-Unis, nous serons bientôt la plus grosse entreprise de gaz naturel en Amérique du Nord.

Nous sommes la principale entreprise d'infrastructure énergétique en Amérique du Nord pour ce qui est du pétrole et du gaz naturel. Nous transportons les ressources de la production aux centres de demande sur tout le continent et partout dans le monde, et nous sommes l'une des plus grandes entreprises d'énergie renouvelable sur le continent.

Par ailleurs, nous apportons un plus au Canada. En 2023, Enbridge a investi plus de 2,5 milliards de dollars en immobilisations et consacré plus de 3,6 milliards de dollars à l'exploitation à l'échelle du pays. Nous avons versé plus de 3,15 milliards de dollars en impôt foncier, en impôt des sociétés et en taxes diverses, et nous croyons fermement que le gaz naturel est appelé à jouer un rôle clé dans notre avenir énergétique. En fait, l'AIE, l'Agence in-

ternationale de l'énergie, prédit que la voie vers la carboneutralité passera par un mix énergétique qui évoluera dans le temps.

Le gaz naturel est une source d'énergie très fiable. Elle demeure rentable pour les consommateurs, avec un coût équivalent à la moitié environ du coût du mazout ou du propane et à environ la moitié des systèmes de chauffage par plinthes électriques. Le gaz naturel se marie bien avec les énergies renouvelables. Quand il n'y a pas de soleil et pas de vent, ou en période de vague de chaleur ou de vague de froid, le gaz naturel est rapide et facile à distribuer pour répondre à la demande de pointe.

Une économie fonctionnant 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 exige de l'énergie 24 heures sur 24, et, à mesure que la demande d'énergie augmente, toutes les sources d'énergie seront nécessaires pour répondre aux besoins. Pour les industries lourdes comme celles de l'acier, des produits chimiques et du ciment, le gaz naturel est une matière première essentielle et un carburant pour le processus de fabrication. À l'avenir, ces secteurs pourraient être davantage soutenus par des options à faibles émissions de carbone comme le gaz naturel renouvelable, le captage et le stockage du carbone et, éventuellement, l'hydrogène.

L'électricité est appelée à jouer un rôle vital dans le bouquet énergétique de l'avenir, mais elle dépend inextricablement du gaz naturel. Songez, par exemple, à la demande croissante d'électricité des centres de données et de l'IA. Les technologies propres, les usines de véhicules électriques et les minéraux critiques, qui ont été attirés par les incitatifs fédéraux, créent également une demande énergétique accrue.

Nous croyons que l'industrie a un rôle clé à jouer dans la réduction des émissions liées au gaz naturel. Enbridge est signataire de la One Future Coalition, un groupe de plus de 55 sociétés gazières dont l'objectif est de réduire l'intensité des émissions de méthane à moins de 1 %. Pour y arriver, nous investissons dans la modernisation de nos systèmes et nous innovons pour gérer les émissions de méthane. En 2023, nous avons déclaré une réduction de 20 % des émissions absolues par rapport aux niveaux de 2018 et une réduction de 40 % de nos émissions de méthane. Nous sommes encouragés par ces résultats et nous mettons l'accent sur l'atteinte de notre cible de carboneutralité à l'horizon 2050.

Tandis que nous nous efforçons de faire en sorte que l'investissement du Canada dans son infrastructure de gaz naturel demeure utile et utilisé, nous investissons dans des carburants à faible teneur en carbone qui pourront être mélangés au gaz naturel. En Ontario, nous participons à une installation de biogaz qui transforme les déchets organiques en GNR, ou gaz naturel renouvelable, et qui a permis d'alimenter le premier autobus à bilan carbone négatif de l'Ontario dans la ville de Hamilton. Nous avons également lancé, juste au nord de là où j'habite, le premier projet de mélange d'hydrogène en Amérique du Nord, qui dessert plus de 4 000 clients résidentiels à Markham et qui a beaucoup de potentiel de croissance.

Enfin, le gaz naturel liquéfié canadien assure la sécurité énergétique en Europe et en Asie et contribue à réduire les émissions mondiales en remplaçant les centrales au charbon. Le Canada doit regarder au-delà de ses frontières et des 1,5 % d'émissions mondiales qu'il produit pour livrer à ses alliés et partenaires son gaz naturel fiable, abordable et produit de façon responsable.

Je vous remercie. Je répondrai volontiers à vos questions.

• (1555)

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup à tous et à toutes.

Madame Pierce, je vous demanderais de lever le bras de votre casque d'écoute, s'il vous plaît, au bénéfice des interprètes.

C'est Mme Stubbs qui commencera la discussion.

Madame Stubbs, vous disposez de six minutes.

[Traduction]

**Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Je suis d'accord avec tout ce que vous venez de dire au sujet du gaz naturel liquéfié. LNG Canada avait été approuvé par le gouvernement conservateur fédéral avant d'être délibérément retardé et mis en péril par le gouvernement en place qui a d'abord mis sous le coude toutes les demandes, qui a soumis le projet à un examen — encore une fois, inutile — et qui l'a enfin approuvé.

En raison de l'objet de la motion, je vais me concentrer sur les producteurs de sables bitumineux en amont, mais j'invite tous les autres PDG à faire un suivi sur les questions que je soulève ou sur les sujets que vous souhaitez au moyen de commentaires écrits, qui doivent être inclus dans un rapport final du Comité.

J'aimerais poser une très brève question, appelant une réponse par oui ou par non, à MM. Kruger, Corson et McKenzie.

Récemment, d'aucuns ont dit qu'après 40 ans, vos entreprises ont fait très peu pour lutter contre les changements climatiques. Trois collègues conservateurs ici présents représentent les travailleurs, notamment les travailleurs autochtones, les employeurs et les entrepreneurs, ainsi que les collectivités dans lesquelles toutes vos entreprises exercent leurs activités. Les témoignages ont été choquants et sans rapport avec ce que nous voyons chez nous.

Veuillez me répondre par oui ou par non. Cet énoncé reflète-t-il votre position et celle de votre entreprise?

• (1600)

**M. Rich Kruger:** Je vais commencer. Cela ne représente pas la position de Suncor.

**M. Jon McKenzie:** Je suis d'accord. Cela ne représente pas non plus la position de Cenovus.

**M. Brad Corson:** Cela ne représente pas non plus la position de l'Impériale.

**Mme Shannon Stubbs:** Merci.

Je vais commencer par M. Kruger. Le temps est très limité. Quel pays est le principal concurrent en matière d'investissement énergétique au Canada?

**M. Rich Kruger:** Les capitaux sont mondiaux, mais à l'heure actuelle, nous sommes peut-être plus en concurrence avec les États-Unis qu'avec n'importe quel autre pays pour obtenir des capitaux d'investissement.

**M. Jon McKenzie:** Je suis d'accord. Si vous prenez les 10 principaux pays producteurs, le Canada étant quatrième — voire cinquième — dans la plupart des cas, ce sont les États-Unis avec lesquels nous sommes en grande partie en concurrence pour obtenir des capitaux.

**M. Brad Corson:** Je suis d'accord à ce sujet aussi.

**Mme Shannon Stubbs:** Dans quel pays est-il plus facile de faire construire des choses? Aux États-Unis ou au Canada? Comment le cadre réglementaire et fiscal du Canada se compare-t-il à celui des États-Unis ainsi qu'à ceux d'autres grands pays producteurs d'énergie du monde, où vous avez beaucoup d'expérience, monsieur Kruger?

**M. Rich Kruger:** Vous m'avez posé une question directe, madame Stubbs, et je vais vous donner une réponse directe.

Du point de vue de la politique réglementaire, il est beaucoup plus difficile d'obtenir des résultats au Canada. Nous avons ici un niveau de complexité, de superposition et de chevauchement des politiques tel qu'il faut plus de temps et plus d'argent pour planifier et pour réaliser des projets énergétiques au Canada qu'aux États-Unis.

**M. Jon McKenzie:** Je dirais la même chose. Nous n'avons peut-être pas autant d'actifs aux États-Unis que d'autres entreprises, et je ne peux pas vraiment parler de la différence entre les deux pays, mais je dirais qu'il est de plus en plus difficile de faire adopter des projets dans le cadre réglementaire canadien.

**Mme Shannon Stubbs:** Encore une fois, je vous invite à nous donner plus de détails et à nous faire parvenir une réponse écrite à ces questions.

Ma question s'adresse aux promoteurs des sables bitumineux en amont, qui sont en exploitation depuis des décennies. Avez-vous toujours estimé que l'exploitation des sables bitumineux en amont est de compétence provinciale?

**M. Rich Kruger:** Je vais répondre. Cette ressource relève des provinces. La grande majorité des permis et des approbations que nous demandons émanent des provinces, à moins que... Il y a des problèmes dans le cas de l'eau et d'autres dossiers qui nécessitent une approbation nationale.

**M. Jon McKenzie:** Je suis d'accord.

**M. Brad Corson:** Je n'ai rien à ajouter.

**Mme Shannon Stubbs:** D'accord. Merci...

**Le président:** Attendez un instant.

Les témoins qui ne parlent pas sont invités à mettre leur micro en sourdine dans la mesure du possible. Merci.

**M. Rich Kruger:** D'accord. Je suis désolé.

**Le président:** Allez-y, madame Stubbs.

**Mme Shannon Stubbs:** Ma question s'adresse à chacun de vous. Avez-vous l'intention d'accroître votre production de sables bitumineux et, plus précisément, les exportations de pétrole du Canada?

**M. Brad Corson:** C'est évidemment notre objectif. Nous avons accru notre production et nous constatons que nos produits continuent d'être vendus sur le marché mondial. Nous pensons que le Canada peut jouer un rôle très important et apporter des avantages économiques considérables à notre pays. Effectivement, notre objectif est d'accroître la production de façon économique et responsable.

**M. Jon McKenzie:** C'est la même chose pour Cenovus. Dans les trois ou quatre prochaines années, nous allons augmenter notre production de sables bitumineux d'environ 70 000 barils par jour. Nous sommes l'un des principaux expéditeurs clients du pipeline TMX, ce qui nous donne accès aux prix mondiaux de nos produits, mais sans cette voie d'accès aux marchés, je ne suis pas certain que nous bénéficierions des prix mondiaux. Je pense qu'un des deux problèmes que nous avons en Alberta du point de vue de l'accroissement de notre production des sables bitumineux revient à trouver une solution au problème du carbone — c'est acquis — et, à terme, à trouver une solution au problème du désenclavement. La solution à ces deux problèmes réside dans le cadre réglementaire que vous avez évoqué dans vos questions précédentes.

• (1605)

[Français]

**Le président:** Merci.

Je cède maintenant la parole à M. van Koeverden.

[Traduction]

**M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de s'être joints à nous. Je peux vous dire que je n'ai jamais vu la salle aussi pleine, ce qui témoigne de l'intérêt que suscite cette discussion. Merci beaucoup de vous joindre à nous virtuellement.

Je vais concentrer toutes mes questions sur les sables bitumineux, et elles s'adresseront à vous, monsieur Kruger, si cela vous convient. J'essaie de trouver ma caméra, qui est juste là-bas, pour pouvoir vous parler directement.

J'ai quelques graphiques ici. Le premier montre l'évolution des émissions de gaz à effet de serre du secteur pétrolier et gazier du Canada depuis 2005. J'espère que vous pourrez voir ceci sur votre écran. La courbe bleu foncé représente l'augmentation de la production des sables bitumineux. Vous remarquerez qu'elle a augmenté d'environ 40 %, et que 40 % de toutes les émissions de pétrole et de gaz proviennent des sables bitumineux. Elles représentent environ 87 mégatonnes d'émissions. À titre de référence, les émissions du Canada oscillent autour des 708 mégatonnes. C'est considérable...

**Le président:** Monsieur van Koeverden, on me rappelle que les mêmes règles s'appliquent aux comités et à la Chambre en ce qui concerne les aides visuelles.

**M. Adam van Koeverden:** Il n'y a pas d'autre façon de montrer ce graphique, mais comme tout le monde peut le voir, les émissions associées aux hydrocarbures ont augmenté de façon spectaculaire.

**Le président:** Je comprends.

**M. Adam van Koeverden:** Monsieur Kruger, aviez-vous vu cela? Êtes-vous au courant de la contribution de 87 mégatonnes des sables bitumineux aux émissions totales du Canada?

**M. Rich Kruger:** Je ne connais pas ce graphique. Il n'était pas lisible à l'écran, mais je suis généralement au courant de l'augmentation des émissions, car elle est liée à l'accroissement de la production, compte tenu de la part croissante que le Canada occupe sur les marchés mondiaux du pétrole.

**M. Adam van Koeverden:** Je suis heureux que vous ayez mentionné que la production totale augmente, car c'est tout à fait vrai. Ce qui a également augmenté, c'est l'intensité des émissions individuelles par baril. J'ai un autre graphique ici, que je ne montrerai pas

à la caméra. Il indique une augmentation de 9 % de l'intensité des émissions par baril de pétrole au Canada. Serez-vous d'accord pour dire que l'intensité des émissions par baril de pétrole brut extrait des sables bitumineux a augmenté en raison des distances plus longues et donc des problèmes d'accès aux sites d'extraction et aux installations de transformation?

**M. Rich Kruger:** Je ne peux pas parler de l'ensemble des sables bitumineux, mais il existe un graphique comparable pour notre entreprise qui indique essentiellement une stabilisation au cours des cinq dernières années du point de vue de l'intensité.

**M. Adam van Koeverden:** Mon graphique remonte à beaucoup plus loin que 2004. J'y vois une augmentation de plus de 10 % de l'intensité des émissions par baril de pétrole brut provenant des sables bitumineux. J'ai ici une comparaison de l'intensité des émissions par baril, en kilogrammes de CO<sub>2</sub> par baril, de divers types de pétrole et de gaz.

Comme je l'ai dit, je me concentre sur les sables bitumineux. L'intensité moyenne des émissions des sables bitumineux est d'environ 174 kilogrammes de CO<sub>2</sub>, tandis que celle de la formation de Bakken aux États-Unis, sans torchage, est d'environ 24 kilogrammes de CO<sub>2</sub>. Au Mexique, les émissions de Cantarell sont d'environ 40 kilogrammes. Même le versant nord de l'Alaska, aux États-Unis, est à plus de 100 kilogrammes, en fait il est à 174 kilogrammes de CO<sub>2</sub> par baril de pétrole. Comme je l'ai dit, ces valeurs ont augmenté au cours des 20 dernières années. On parle de 174 kilogrammes d'émissions de CO<sub>2</sub> par baril. Je rappelle qu'il s'agit bien de l'intensité des émissions par baril dans le secteur des sables bitumineux.

Il s'agit seulement des émissions rattachées à l'extraction et au traitement, donc en amont de la consommation. Quand les gens disent, et en particulier... Je l'ai entendu dire à quelques reprises aujourd'hui, mais les conservateurs affirment régulièrement que le Canada a besoin de plus de pétrole et de gaz. Eh bien, savez-vous? J'ai tendance à être d'accord avec eux. Ce serait bien de pouvoir produire de façon plus éthique et avec une plus faible intensité carbone. Avons-nous démontré notre capacité à réduire les émissions de carbone par baril d'extraction de bitume dans les sables bitumineux?

Tout ce que je lis ici indique que l'intensité carbone des sables bitumineux est sept fois plus élevée que pour n'importe quelle autre source d'énergie. Que pourrait-on dire pour prêcher en faveur d'une décarbonation radicale des sables bitumineux canadiens? Il semble que c'est le contraire qui se produit.

**M. Rich Kruger:** Encore une fois, je n'ai pas accès aux données ni aux graphiques dont vous parlez. Si tout cela nous avait été communiqué à l'avance, j'aurais peut-être pu vous répondre plus directement.

Cela étant, je dirais qu'en général... je sais que trois entreprises représentées ici ont investi des dizaines de milliards de dollars dans l'exploitation minière de nouvelle génération dont chaque baril actuellement produit équivaut à un baril de pétrole raffiné aux États-Unis. C'est ce que nous faisons à Fort Hills — et je vais laisser mes homologues vous en parler —, c'est ce qu'on appelle le traitement par mousse paraffinique, une technologie qui a été mise au point au Canada et qui permet aux barils canadiens d'être concurrentiels à l'échelle mondiale.

Je vais ajouter une dernière chose rapidement. Un de mes collègues a également mentionné ce qu'ils font avec les technologies in situ pour introduire des solvants qui réduisent considérablement l'intensité en carbone.

Je pense que c'est là que réside la réponse: les Canadiens, si on leur en donne l'occasion, sur la base de nos technologies et de notre ingéniosité, peuvent atteindre les objectifs climatiques tout en profitant au Canada et aux Canadiens.

• (1610)

**M. Adam van Koeverden:** Monsieur Kruger, j'aurais tendance à être d'accord avec vous pour dire que c'est possible, mais cela n'a pas encore été démontré. Comme je l'ai dit, les émissions par baril des sables bitumineux du Canada sont sept fois plus élevées que celles des solutions de rechange. Ensuite, quand les gens disent que nous devrions abaisser les émissions au niveau de la moyenne associée à la production de pétrole et de gaz dans le monde par le biais d'une augmentation des émissions provenant de nos sables bitumineux, cela ne tient tout simplement pas debout. Notre production de sables bitumineux produit plus d'émissions par baril que n'importe quel type de pétrole ou de gaz dans le monde.

Je vais vous citer. Vous avez déclaré ceci:

Le monde ne consommera pas un baril de pétrole en moins simplement parce que le Canada décide de ne pas le fournir. Le baril proviendra d'une autre source. Dans la majorité des cas, d'un endroit ayant un engagement moindre envers le développement responsable... et l'action climatique.

Monsieur Kruger, il a été démontré ici même que le bitume extrait des sables bitumineux canadiens est le produit qui émet le plus de gaz à effet de serre sur le marché aujourd'hui. Ces émissions vont-elles diminuer? Va-t-on tendre vers celles de Bakken, aux États-Unis? Pourrions-nous au moins passer sous la barre des 100 kilogrammes de CO<sub>2</sub> par baril?

**Le président:** Pourriez-vous répondre très brièvement, s'il vous plaît?

**M. Rich Kruger:** Je pense que la solution est de travailler ensemble. Nous avons parlé de l'Alliance nouvelles voies, par exemple. Les occasions d'y parvenir ne manquent pas. Quand nous faisons cela, le monde en profite, les Canadiens en profitent et les industries canadiennes en profitent.

Oui, je crois pouvoir le confirmer.

**M. Adam van Koeverden:** Les Canadiens comptent sur vous. J'espère vraiment que nous pourrions réduire les émissions des sables bitumineux.

[Français]

**Le président:** Merci.

Je cède maintenant la parole à Mme Pauzé.

**Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres.

J'aurai des questions, mais je vais commencer par faire une déclaration, parce que je pense que certaines choses doivent être dites.

Cette réunion à laquelle vous avez été convoqués a pour thème les profits de vos entreprises, dont les activités font d'elles, je le rappelle, les plus grands émetteurs de CO<sub>2</sub> au Canada, si ce n'est dans le monde, comme M. van Koeverden vient d'en parler. Parallèlement à ces profits, qui avoisinent les 39 milliards de dollars par

année, nous souhaitons vous entendre nous parler de vos efforts pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre, ce qui s'avère un défi de taille, car vous êtes tous favorables à une augmentation de votre production, et ce, malgré les engagements du Canada pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

Par l'intermédiaire de vos entités de lobbyistes, que ce soit l'Association canadienne des producteurs pétroliers ou l'Alliance nouvelles voies, vous êtes parvenus à convaincre l'État fédéral d'affecter plusieurs dizaines de milliards de dollars, sous forme de crédits d'impôt, à des projets de captage et de stockage de carbone, notamment. Il y en a d'autres, mais je ne les aborderai pas. Or, la technologie de captage et de stockage de carbone ne contribuera en rien à la réduction de vos émissions. Je vais y revenir.

Ici, au Comité permanent de l'environnement et du développement durable, les récentes révélations de l'enquête du journaliste Carl Meyer publiée le 27 mai dernier dans *The Narwhal* donnent la nausée. En plus de venir quêter des fonds publics par l'intermédiaire de l'Alliance nouvelles voies alors que vos poches sont déjà pleines, vous avez demandé qu'on vous donne l'assurance que les projets de captage et de stockage de carbone envisagés par vos sociétés membres ne seront pas soumis à l'examen fédéral prévu en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact. À l'heure de la crise climatique, cette demande me choque. Cela m'indigne. Pour formuler une telle exigence, l'Alliance doit avoir une confiance inébranlable et une certitude en béton quant à l'emprise que votre industrie exerce sur l'appareil politique.

Les interventions de l'Alliance auprès de quatre ministres qu'on rapporte dans cet article datent de janvier 2023. L'article fait état de demandes claires qui se lisent à peu près comme une copie carbone — je fais un petit jeu de mots pour détendre l'atmosphère — des mesures que vous avez obtenues dans les derniers budgets. Les autres demandes, qui ne se trouvent pas encore dans le budget fédéral, seront probablement dans le budget d'un prochain exercice, parce que l'Alliance nouvelles voies ne manque pas d'ardeur dans ses démarches.

En 2020, la société Shell Canada annonçait que son projet Quest avait fait le captage de 5 mégatonnes de CO<sub>2</sub> en cinq ans. Plusieurs organisations qui soutiennent à tort que la technologie de captage et de stockage de carbone est le chaînon manquant pour la décarbonation du secteur pétrogazier se servent de cette donnée pour en mettre plein la vue et pour endoctriner l'État un peu plus vers le captage et le stockage de carbone, malgré les échecs de cette technologie. En effet, les recherches et les évaluations ont démontré que le projet Quest a plutôt émis plus de CO<sub>2</sub> qu'il n'en a capté. Je vous le dis d'emblée, je ne crois pas à la prétention selon laquelle le captage et le stockage de carbone vont nous sauver. Pour cela, on passera.

Je vous rappelle qu'en mai dernier, la société Capital Power a mis fin à son projet de captage et de stockage de carbone à son site Genesee, à l'ouest d'Edmonton. Le PDG de Capital Power, Avik Dey, a dit qu'après avoir révisé attentivement le projet, la société avait conclu que ce dernier n'atteignait pas les seuils de risque et de rendement qu'elle avait fixés, et qu'elle y avait donc mis fin.

Le média d'information économique Bloomberg a évalué, pour des installations actuellement en activité, que le coût du captage et du stockage du carbone s'élevait à 600 \$ la tonne. Des centaines d'experts et d'organisations crédibles partout dans le monde, et même des gens issus de votre propre secteur qui ne veulent pas faire de l'écoblanchiment, répètent que, si la technologie n'est pas au point après cinq ans de développement, mieux vaut passer à autre chose. Or, la technologie de captage et de stockage de carbone est connue depuis déjà plus de 15 ans. Vous l'avez largement valorisée pour aller racler les fonds des gisements.

Au bout du compte, il faut réduire de façon considérable le bilan de votre secteur, point à la ligne.

Des données publiées plus tôt cette année par l'Association canadienne des producteurs pétroliers confirmaient que les investissements du secteur atteindraient 40,6 milliards de dollars en 2024, et que ces sommes n'iraient pas vers des mesures de décarbonation, mais bien vers l'augmentation de la production et de l'exploitation, sans autre ambition que de maximiser vos profits.

• (1615)

Vous n'êtes même pas capables de consacrer l'équivalent d'une année de profits à la transition climatique et à la transformation des compétences de vos travailleurs vers des énergies renouvelables. Ce sont vos actionnaires qui gagnent. L'argent des Québécois et des autres contribuables devrait servir à vous ralentir et à favoriser une sortie ordonnée et planifiée de notre dépendance aux combustibles fossiles. C'est ce qui est prononcé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, par l'Agence internationale de l'énergie et par plusieurs centaines d'experts.

Vous avez bien sûr parlé de croissance et de bons emplois. J'étais sûre que j'allais entendre parler de ça.

Voici ma question: alors que les écosystèmes, la santé humaine et les droits de la personne sont affligés et que le Sénat vient de finir une étude qui a duré deux ans, pourquoi siphonner les fonds publics si c'est pour maintenir le statu quo? Où est votre sens des responsabilités? Comment est-on censé vouloir faire de vous des partenaires pour la transition?

**Le président:** Vous comprendrez, madame Pauzé, que la réponse va devoir attendre.

Madame Collins, peut-être voudrez-vous obtenir la réponse à la question de Mme Pauzé. Quoi qu'il en soit, vous avez la parole.

[Traduction]

**Mme Laurel Collins (Victoria, NPD):** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Kruger.

Vous avez engrangé des profits records. Le secteur pétrolier, les sociétés pétrolières et gazières ont réalisé 63 milliards de dollars en 2022 seulement. Les PDG qui siègent à la table virtuelle aujourd'hui gagnent des millions de dollars en salaires et en primes.

Vous avez personnellement gagné 36,8 millions de dollars dans la première année dans vos fonctions de PDG. Je me suis livrée à une rapide comparaison avec le revenu médian d'une personne de ma collectivité. Il faudrait quelque 640 ans à un employé pour gagner la même chose. Au cours de cette même première année, vous avez également mis à pied 1 500 travailleurs.

Nous avons demandé aux Canadiens de nous envoyer les questions qu'ils voulaient que nous posions aux PDG du secteur pétrolier et gazier. Et voici la question qui est sortie le plus souvent: comment pouvez-vous dormir la nuit quand vous savez que des feux de forêt ravagent notre pays, quand les gens sont chassés de chez eux, quand des centaines meurent à cause des dômes de chaleur, quand les gens ont peur de laisser leurs enfants jouer dehors parce que la fumée rend l'atmosphère irrespirable? Comment pouvez-vous dormir la nuit?

**M. Rich Kruger:** Je comprends votre désir de faire les manchettes, de pointer du doigt et d'essayer de dénigrer l'industrie. Cependant, j'ajouterai qu'en agissant ainsi, vous vous en prenez à des centaines de milliers de Canadiens, partout au pays, qui travaillent fort chaque jour pour fournir l'énergie que nous consommons.

J'encaisse, mais j'ai la peau dure. Certaines de vos données sont inexactes, mais je comprends toute l'émotion qu'elles cachent. Je veux que nous revenions au thème pour lequel nous avons été convoqués ici, soit les profits et la réduction des émissions.

**Mme Laurel Collins:** Ma question était la suivante: comment pouvez-vous dormir la nuit, compte tenu de la crise climatique et du fait que vous y contribuez?

**Mme Shannon Stubbs:** J'invoque le Règlement.

Pourrait-on un peu respecter le décorum et ne pas nous en prendre personnellement aux témoins? C'est étrange tout ça.

**Le président:** Honnêtement, je pense que c'est davantage une question de forme, mais j'ai arrêté le chronomètre.

• (1620)

**M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC):** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

La question a été posée et je pense que, selon les pratiques normales de fonctionnement du Comité, soit le temps approximatif pris pour poser la question par rapport à la capacité d'y répondre dans le même temps... Mme Collins a posé une question et M. Kruger avait commencé à y répondre.

**Mme Laurel Collins:** Monsieur le président...

**M. Damien Kurek:** J'estime qu'il serait approprié et conforme aux traditions de ce lieu de permettre aux témoins de répondre.

**Le président:** Monsieur Kurek, j'avais pleinement l'intention d'accorder du temps pour une réponse. Tout ce que je dis, c'est que... Je dis simplement que c'était une question de pure forme, mais...

**Mme Laurel Collins:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Oui, madame Collins. Il n'y a rien de mal à poser des questions de pure forme. Elles sont toujours permises.

**Mme Laurel Collins:** Ce n'était pas une question de pure forme. C'est la question que nous ont posée le plus souvent les Canadiens qui nous ont écrit pour obtenir des réponses des PDG du secteur pétrolier et gazier. C'était leur question.

**Le président:** D'accord, allez-y. Je vais relancer le chronomètre.

Allez-y, monsieur Kruger. Vous avez la parole pour répondre à la question.

**Mme Laurel Collins:** Monsieur le président, je crois que M. Kruger a répondu à la question. Ensuite, il a voulu changer de sujet. S'il ne veut pas répondre à cette question en particulier, j'en ai d'autres.

**Le président:** Nous ne lui avons pas donné la chance de répondre à la question.

Monsieur Kruger, voulez-vous répondre à cette question?

**Mme Shannon Stubbs:** [*Inaudible*] et parler du sujet de cette étude.

**M. Rich Kruger:** Franchement, je ne vois pas ce qui devrait m'empêcher de dormir la nuit, mais je sais, en revanche, que les dizaines de milliers d'employés et d'entrepreneurs qui travaillent pour nous s'efforcent jour après jour de fournir une énergie sûre et fiable au Canada. Hormis mes habitudes de sommeil, je n'ai pas d'autre réponse à donner à cette question.

**Mme Laurel Collins:** Merci.

Des Canadiens touchés par les changements climatiques sont venus à Ottawa aujourd'hui pour raconter leur histoire. Ils nous ont dit que leur maison avait été incendiée. Ils nous ont dit que les inondations avaient rasé des décennies de souvenirs. Ils nous ont parlé de leur collectivité qui sera bientôt balayée. Les agriculteurs nous ont parlé de l'impact de la fumée sur leurs travailleurs et de l'impact de la crise climatique sur nos systèmes alimentaires.

Je trouve incroyable qu'à l'heure où nous faisons face à une urgence climatique, des gens autour de cette table virtuelle, qui amassent des milliards de dollars, demandent au gouvernement de leur donner plus d'argent. Pourquoi vous attendez-vous à ce que les Canadiens ordinaires, les contribuables, financent...

**Un député:** [*Inaudible*]

**Mme Laurel Collins:** Je comprends que mes collègues conservateurs veuillent protéger...

**Le président:** Mme Collins a la parole.

**Mme Laurel Collins:** ... les PDG du secteur pétrolier et gazier et qu'ils estiment devoir les défendre en toutes circonstances, mais...

**Le président:** Excusez-moi, chers collègues. Je vais arrêter le chronomètre.

Mme Collins a la parole. Tout le monde a son temps de parole, et c'est à son tour. Je demande aux députés de laisser le témoin et la personne qui pose les questions la possibilité de parler librement.

Allez-y, madame Collins.

**Mme Laurel Collins:** J'aimerais savoir comment vous pouvez, en toute conscience, faire appel aux largesses du gouvernement fédéral tandis que vous engrangez des profits records et que vous avez les moyens de dépolluer vos opérations.

**Le président:** À qui cela s'adresse-t-il?

**Mme Laurel Collins:** Ma question s'adresse à M. Kruger.

**M. Rich Kruger:** Il semble que je suis populaire aujourd'hui.

Je commencerai par la question des profits records. Deux de mes collègues l'ont dit, et je serai bref pour pouvoir éventuellement passer à mes autres réponses. Nous sommes une industrie mondiale à forte intensité de capital qui est soumise aux cycles des cours d'un produit de base. Au cours des quatre dernières années, nous avons connu une année de profits records et nous en avons connu marqués par des pertes records.

Sur la moyenne des quatre dernières années, nous avons dégagé des profits de 17 milliards de dollars... ce sont de gros chiffres, mais nous sommes une grosse industrie. Au cours de ces mêmes quatre années, nous avons payé 17 milliards de dollars en impôts et

en redevances, et année après année, nous avons versé 8 milliards de dollars supplémentaires en salaires et avantages sociaux aux Canadiens qui paient également des impôts.

Nous sommes effectivement une grande entreprise, et nos chiffres sont certes élevés, mais ils fluctuent. Vous dites que nous avons engrangé des profits records. C'est vrai pour une année, mais ne perdez pas de vue l'année où nous avons eu des pertes records. Voilà pour les quatre dernières années des montagnes russes caractéristiques du secteur pétrolier et gazier dans le monde.

**Mme Laurel Collins:** Quand vous réalisez des profits records, quand il y a des manchettes disant que le secteur pétrolier et gazier a fait plus d'argent que jamais auparavant, comment les Canadiens sont-ils censés croire que vous allez investir cet argent dans la décarbonation plutôt que de le mettre dans les poches de vos actionnaires et dans des primes aux PDG, parce que c'est ce que nous avons vu?

Vous faites partie de l'industrie pétrolière et gazière depuis des décennies et vous faites partie d'entreprises qui trompent les Canadiens depuis des années et des années. Vos entreprises n'ignoraient pas la crise climatique. Elles savaient que les changements climatiques étaient réels, mais elles ont financé des campagnes de désinformation pour essayer de convaincre les Canadiens que la crise climatique n'était pas aussi grave qu'en réalité.

● (1625)

[*Français*]

**Le président:** Nous devons nous arrêter ici, parce que le premier tour de questions est terminé.

Nous commençons maintenant le deuxième tour de questions.

Monsieur Deltell, vous avez la parole.

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, soyez les bienvenus à votre Parlement canadien.

Nous sommes tous d'accord: les changements climatiques sont réels et il faut s'y adapter. Il faut donc réduire la pollution et les émissions.

Évidemment, on sait que l'industrie pétrolière joue un rôle majeur au Canada, non seulement dans notre vie économique, mais également dans notre vie énergétique, et qu'elle a aussi de très fortes répercussions sur l'environnement.

Chez nous, au Québec, nous consommons du pétrole. Selon de récentes études publiées par HEC Montréal, 18 milliards de litres de pétrole sont consommés chaque année, ce qui représente une hausse de 7 %.

Tant et aussi longtemps que nous aurons besoin du pétrole, nous allons nous battre pour le pétrole canadien. Pourquoi est-ce important? C'est parce qu'au Canada, nous avons de très hautes normes en matière de respect des droits de la personne et de l'environnement.

Rappelons que le Canada verse à plusieurs provinces des paiements de péréquation. Le Québec reçoit 13 milliards de dollars en péréquation.

Je vais maintenant poser des questions, et j'aimerais que tous les témoins puissent répondre à chacune d'elles.

Premièrement, de combien de points de pourcentage avez-vous réussi à faire baisser l'empreinte environnementale ou la pollution générée pour produire un baril de pétrole?

Commençons par vous, monsieur Kruger.

[Traduction]

**M. Rich Kruger:** Je ne vois pas dans quelle période vous situez votre raisonnement. Tout dépend de la période et du type de production dont on parle.

Je n'ai pas de réponse simple à cette question.

**M. Gérard Deltell:** Si vous produisez plus, vous aurez évidemment plus d'émissions. Nous le comprenons. Cependant, quand on considère vos émissions par baril, on peut dire que vous les avez réduites au cours de la dernière année ou des dernières années?

**M. Rich Kruger:** Merci.

Je serai bref pour que mes collègues puissent répondre.

Nous sommes actuellement le plus important producteur de produits de consommation — le diésel et l'essence — associant différents biocarburants. Il s'agit de réduire l'intensité carbone par personne, non seulement au niveau de nos produits en tant que tels, mais aussi par rapport à leur consommation. Nous investissons maintenant 1,7 milliard de dollars pour réduire les émissions d'une usine de sables bitumineux grâce à la cogénération en passant des chaudières à coke à des chaudières au gaz naturel. Ce projet sera terminé d'ici la fin de l'année. Vous verrez les réductions d'émissions en conséquence par la suite.

Nos activités et l'argent que nous dépensons maintenant donnent des résultats et permettent de réduire la teneur en carbone de tout ce que nous produisons et de la façon dont nos consommateurs utilisent nos produits.

**M. Gérard Deltell:** Monsieur Corson, vous avez la parole.

**M. Brad Corson:** Du point de vue d'Imperial, je suis très fier des progrès que nous avons réalisés pour réduire l'intensité des émissions de chaque baril produit. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, de 2013 à 2016, nous avons réduit l'intensité carbone de 20 % par baril. Depuis 2016, nous avons réduit nos émissions d'environ 10 % de plus.

J'ai également dit que nous avons pour objectif de les réduire de 30 % d'ici 2030. Bien sûr, collectivement, dans le cadre de l'Alliance nouvelles voies, nous nous sommes fixé pour objectif de collaborer en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Je suis très fier de ces progrès, et nous allons continuer d'investir. Nous sommes résolu à atteindre cet objectif.

[Français]

**M. Gérard Deltell:** Madame Pierce, quelle serait votre réponse à ma question?

[Traduction]

**Mme Susannah Pierce:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous ne sommes pas un gros producteur de pétrole au Canada, mais je peux vous dire que nous avons des cibles de portée 1, 2 et 3.

À l'échelle mondiale, pour les portées 1 et 2, nous avons réduit de près de 60 % notre cible de 50 % pour 2030. C'était en 2016. J'aimerais également dire qu'entre 2016 et la fin de l'année dernière, nous avons réduit de 70 % les émissions de méthane. Nous avons

pris l'engagement très clair de continuer à chercher à amener nos émissions de méthane à près de zéro d'ici 2030.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous nous sommes engagés à réduire les émissions de portée 3 — celles de nos clients — de 15 à 20 % d'ici 2030. Nous nous sommes également engagés à réduire les émissions de nos produits pétroliers dans les mêmes proportions.

Merci.

**M. Gérard Deltell:** La réduction des émissions est une histoire sans fin. Si vous vous mettez au défi, vous devrez réduire vos dépenses année après année.

Quel est votre objectif cette année pour ce qui est de la réduction des émissions, et combien d'argent avez-vous l'intention d'investir dans la réduction de la pollution?

• (1630)

[Français]

**Le président:** Nous avons le temps pour une seule réponse. Qui voulez-vous entendre répondre à votre question, monsieur Deltell?

[Traduction]

**M. Gérard Deltell:** Je lance la question à la cantonade.

**Le président:** Nous avons le temps pour une réponse. Qui souhaite prendre la parole?

Le temps file... trois, deux, un.

D'accord. Nous allons passer à Mme Taylor Roy.

**Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt vos déclarations liminaires, et j'ai noté quelques points.

Jon McKenzie a déclaré que l'industrie pétrolière et gazière est bénéfique pour les Canadiens. Le PDG de Suncor, Richard Kruger, a affirmé que nous devrions produire plus de pétrole au Canada parce que nous pouvons compter sur de solides mesures aux titres de la responsabilité sociale et de la lutte contre les changements climatiques.

Madame Pierce, vous avez dit que vous étiez heureuse d'être en santé et de bonne humeur et que vous souhaitiez que nous le soyons tous.

Je vais réagir à tous ces propos parce que ce sont de belles paroles, mais tout dépend vraiment du contexte et du destinataire de ces paroles.

Quand vous dites que l'industrie pétrolière et gazière est bénéfique pour les Canadiens, monsieur McKenzie, tout dépend de ce que vous entendez par bénéfique. Vous nous en avez parlé sous l'angle exclusivement économique — et je dirais que vous avez omis certaines mesures économiques comme le cours des actions et la rémunération des dirigeants —, mais pour la plupart des Canadiens, ce qui serait bénéfique, ce serait de maintenir l'augmentation de la température mondiale à moins de 1,5 °C et bien évidemment à moins de 2 °C. Les Canadiens croient qu'une bonne santé et une bonne justice économique sont bénéfiques pour les Canadiens, et ils croient que le fait de ne pas voir de feux de forêt, d'inondations et de sécheresses incontrôlés est certainement une bonne chose.

Les Autochtones à qui j'ai parlé croient également que nous avons le devoir de protéger notre planète pour les sept prochaines générations. Il semble que cela s'oppose un peu aux bienfaits économiques dont vous avez parlé.

De plus, la responsabilité sociale et les mesures de lutte contre les changements climatiques que vous avez évoquées, monsieur Kruger, sont l'une des raisons pour lesquelles vous êtes ici. Il semble que l'industrie pétrolière et gazière ne respecte pas les mesures que nous avons mises en place au Canada. Avec l'augmentation de la production de combustibles fossiles, les émissions de carbone ont continué d'augmenter. L'industrie s'oppose à un plafonnement des émissions qui seraient pourtant garantes d'une plus grande responsabilité sociale et de l'adoption d'un plus grand nombre de mesures de lutte contre les changements climatiques. L'industrie s'oppose aussi à toute réglementation sur le méthane. Pourtant, toutes ces mesures pourraient amener les Canadiens à croire que l'industrie pétrolière et gazière est en train de répondre à leurs attentes sur les plans de la responsabilité sociale et de la lutte contre les changements climatiques.

Enfin, madame Pierce, nos jeunes n'ont vraiment pas le moral. J'en rencontre beaucoup qui me disent se sentir anxieux et désespérés à cause du climat. Les personnes âgées, quant à elles, subissent les effets des dômes de chaleur et de la mauvaise qualité de l'air. Des propriétaires ont vu leur maison emportée par les eaux, et les agriculteurs ont de la difficulté à maintenir leur exploitation en activité dans les périodes de sécheresse. C'est une réalité différente de celle que vous avez décrite.

Les émissions de l'industrie ont augmenté. Vous croyez que vous allez atteindre vos objectifs d'ici 2050, mais nous n'avons pas vu d'action. La capacité de l'industrie à atteindre ses objectifs de 22 mégatonnes d'ici 2030 semble être assortie d'une grande incertitude.

J'aimerais que chacune de ces entreprises dépose ses plans précis et les investissements qu'elle envisage, et qui ont été approuvés par leur conseil d'administration respectif, pour atteindre la carbonneutralité en passant par les cibles provisoires de 2030, et quels investissements elles ont faits et vont faire pour atteindre ces objectifs, parce que les actions parlent toujours plus que les mots tout aussi beaux soient-ils.

Merci.

**Le président:** Il vous reste environ une minute et demie.

**Mme Leah Taylor Roy:** J'aimerais que toutes les entreprises me parlent des engagements précis qu'elles ont pris pour atteindre cette réduction annuelle de 22 mégatonnes d'ici 2030, ainsi que de leurs investissements actuels. Je sais que l'Alliance Nouvelles voies a un grand projet en main.

Nous pourrions peut-être commencer par vous, monsieur Kruger. Qu'est-ce que Suncor s'est engagée à investir dès maintenant pour atteindre cet objectif d'ici 2030?

**M. Rich Kruger:** Chaque année, nous publions un rapport sur la durabilité et un rapport sur le climat qui décrivent en détail les mesures que nous adoptons et les engagements que nous avons pris. Je pourrais vous lire ce rapport, mais il me faudrait tout le reste du temps. Il serait peut-être plus facile de vous l'envoyer.

**Mme Leah Taylor Roy:** Non, je veux simplement connaître les cibles d'investissement précises que vous établissez pour le captage, l'utilisation et le stockage de carbone à l'heure actuelle.

• (1635)

**M. Rich Kruger:** Le captage et stockage du carbone exige une préparation et des négociations visant à déterminer un cadre approprié pour les activités de l'Alliance Nouvelles voies dans ce contexte. Nous ne pouvons pas le faire seuls.

**Mme Leah Taylor Roy:** Vous êtes toujours en pourparlers. Vous ne vous êtes pas engagés à investir pour le moment.

**M. Rich Kruger:** Nous ne pouvons pas nous y prendre seuls. Nous avons besoin d'un cadre réglementaire et d'un cadre financier qui soient propices à la compétitivité de l'industrie afin que tout le monde en profite.

Les gens engagés se présentent à la table tous les jours, les manches retroussées. Ils travaillent d'arrache-pied à de multiples paliers de gouvernement pour essayer de faire avancer les choses.

[Français]

**Le président:** Merci.

Madame Pauzé, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Mme Monique Pauzé:** Merci, monsieur le président.

Madame Pierce, je reviens sur le projet Quest de Shell Canada, dont j'ai parlé tantôt. Dans le cadre de ce projet, 5 mégatonnes de carbone ont été captées, mais 7,5 mégatonnes ont été produites au cours de la même période. J'aimerais que les gens qui nous écoutent sachent que 777 millions de dollars injectés dans ce projet d'un coût total de 1 milliard de dollars provenaient des fonds publics.

J'aimerais maintenant parler de l'Institute for Energy Economics and Financial Analysis. Selon cet institut, des 13 projets de captage et de stockage de carbone actuellement en activité, 10 sont sous-performants ou sont carrément des échecs.

Madame Pierce, comment le captage d'une mégatonne par année, pour une industrie qui en produit un peu plus de 158, selon les données enregistrées pour l'année 2022, peut-il être d'un quelconque secours?

[Traduction]

**Mme Susannah Pierce:** Je vous remercie de la question.

Comme vous vous en souvenez peut-être, le projet Quest de captage et stockage du carbone a commencé dans les années 2010. Il s'agissait d'un projet pilote qui faisait progresser la technologie. Nous avons donc tiré des leçons de ce projet. C'est un projet sur lequel nous avons dû travailler avec le gouvernement pour le rendre réalisable, en partie à cause du cadre financier et en partie parce que les modèles d'affaires n'existaient pas.

Cependant, grâce à ce projet, nous avons maintenant capté neuf millions de tonnes, ce qui est considérable, car ce sont autant de tonnes qui auraient autrement été émises. En fait, je crois que le projet a fonctionné et qu'une bonne partie de l'information...

[Français]

**Mme Monique Pauzé:** Je vais vous arrêter un instant. Vous dites que vous avez capté du carbone, et vous avez raison. Or, en septembre 2022, l'institut que j'ai nommé tantôt a annoncé que 73 % du CO<sub>2</sub> capté avait été vendu pour la récupération assistée du pétrole. Autrement dit, cela a permis aux entreprises de combustibles fossiles d'extraire davantage de pétrole.

En somme, le projet Quest a effectivement permis de capter davantage de carbone, mais cela n'a fait qu'aider à extraire davantage de pétrole.

En quoi cela aide-t-il donc à combattre les changements climatiques?

[Traduction]

**Mme Susannah Pierce:** Je vous remercie de la question.

Le projet visait vraiment à déterminer comment nous pourrions réduire les émissions provenant de la fabrication de pétrole, qui est malheureusement toujours en demande dans la conjoncture actuelle. Aujourd'hui, comme 80 % de la planète dépend toujours des combustibles fossiles, nous ne pouvons pas mettre fin au réseau énergétique existant. Ce que nous pouvons faire, c'est recourir à des projets de captage et de stockage pour la décarbonation des carburants que nous utilisons aujourd'hui. C'est la raison d'être de Quest et d'autres projets de la sorte.

[Français]

**Le président:** Merci.

Madame Collins, vous avez la parole.

[Traduction]

**Mme Laurel Collins:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par revenir à ce que M. Kruger a dit au sujet des impôts que vos entreprises paient. Je reprends les propos de Canadiens pour une fiscalité équitable:

De 2021 à 2023, l'industrie pétrolière et gazière a enregistré 132,0 milliards de dollars de bénéfices avant impôts, devancée seulement par l'industrie immobilière parmi les secteurs non financiers. Parmi les 10 industries les plus rentables au cours de cette période, le secteur pétrolier et gazier a payé le taux d'imposition effectif le plus bas, soit 8,0 %. C'est parce que ce secteur utilise de façon disproportionnée les crédits d'impôt et les déductions pour amortissement. Il a reçu plus de 20 milliards de dollars en crédits d'impôt de 2010 à 2021.

Il est malheureux que le gouvernement actuel continue d'accorder d'énormes subventions aux combustibles fossiles, d'énormes allègements fiscaux, à une industrie qui engrange des profits records et qui paie un taux d'imposition incroyablement bas.

Je veux aussi parler du lobbying. Il y a une analyse claire selon laquelle le plafond proposé pour les émissions de pétrole et de gaz est déjà si bas qu'il est facilement réalisable pour peu que vos entreprises respectent les promesses que vous avez déjà faites à titre volontaire en matière de climat.

Il est assez inquiétant d'apprendre que vous avez activement fait pression pour contrer cela et vous opposer à une taxe sur les profits excessifs de l'industrie pétrolière et gazière, sans parler de ce que nous avons appris par l'entremise du *Globe and Mail*, soit que la ministre des Finances qui envisageait la mesure a dû reculer face aux pressions de votre industrie.

J'aimerais savoir pourquoi vous essayez constamment de faire pression contre les politiques que vous dites appuyer parce que vous voulez soi-disant atteindre la carboneutralité.

Nous allons peut-être commencer par M. Kruger, puis nous passerons à M. Corson, de l'Impériale.

• (1640)

**Le président:** Monsieur Kruger, allez-y.

**M. Rich Kruger:** Volontiers. Il y a plein d'éléments dans cette question ou déclaration, et je ne suis pas sûr d'avoir tout capté, mais

je vais m'y prendre un par un. Vous avez parlé des impôts et des profits de l'industrie. Je n'y comprends pas grand-chose, mais je peux vous dire ce que mon entreprise a payé. Comme je l'ai dit, au cours des quatre dernières années, nous avons gagné 17 milliards de dollars, et nous avons payé 17 milliards en impôts et en redevances.

**Mme Laurel Collins:** La question portait sur le lobbying et le plafond des émissions.

**Le président:** Malheureusement, il ne reste plus de temps pour la réponse.

Vous avez la parole, madame Goodridge.

**Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC):** Merci, monsieur le président.

Assise ici, je ne peux m'empêcher de songer à mon père qui a travaillé pendant 42 ans dans l'industrie pétrolière à Fort McMurray. Il enfilait fièrement ses bottes à embout d'acier tous les jours comme une personne de métier dévouée qui travaillait pour l'avenir énergétique du Canada. Il était très fier de cela et du temps qu'il a passé à Syncrude. Je suis sûre qu'il serait hors de lui s'il pouvait me voir ici aujourd'hui à interroger les cadres.

Pour commencer, mes questions s'adressent à M. Kruger.

Quelle est la différence entre les émissions par baril à l'usine de base de Suncor, qui est la plus ancienne exploitation de sables bitumineux, et celles de Fort Hills, qui est la plus récente?

**M. Rich Kruger:** Elles sont beaucoup plus faibles à Fort Hills.

Je n'ai pas les chiffres exacts pour les deux installations, mais avec la technologie appliquée à l'exploitation de Fort Hills, le baril moyen qui y est produit est essentiellement identique au baril moyen produit en Amérique du Nord. C'est sensiblement moins d'émissions. Une nouvelle technologie, beaucoup plus récente...

**Mme Laila Goodridge:** Merci.

Il me reste très peu de temps. Pourriez-vous faire parvenir l'information au Comité, s'il vous plaît?

Ma prochaine question s'adresse à M. Corson.

Un projet pilote est en cours à l'établissement de Cold Lake, dans la partie sud de ma circonscription, et il fait appel à la technologie améliorée de récupération du bitume. Quelle réduction des émissions ce projet représente-t-il?

**M. Brad Corson:** Merci de la question.

Nous menons plusieurs projets pilotes. La technologie de récupération améliorée du bitume pourrait réduire l'intensité des émissions d'environ 60 %. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons récemment lancé une nouvelle exploitation à Cold Lake, appelée Grand Rapids, qui devrait entraîner une réduction de 40 %.

La technologie joue un rôle fondamental dans notre cheminement vers la carboneutralité d'ici 2050.

**Mme Laila Goodridge:** J'ai une autre question. Je m'excuse de passer du coq à l'âne, mais nous avons très peu de temps.

Monsieur McKenzie, votre entreprise a récemment annoncé le débours d'une très grosse somme — 50 millions de dollars — pour aider les collectivités autochtones avoisinantes à faire face à leur très grave crise du logement. La mesure répondait-elle à une exigence réglementaire ou à une exigence gouvernementale quelconque?

**M. Jon McKenzie:** La réponse toute courte à votre question, c'est que nous l'avons fait de notre propre chef. J'aimerais m'en attribuer le mérite, mais c'est en fait mon prédécesseur, Alex Pourbaix, qui a lancé ce programme. Nous répondons à un besoin urgent dans les collectivités autochtones où nous faisons des affaires en construisant 200 maisons au cours des cinq prochaines années avec les 50 millions de dollars dont vous avez parlé. Nous en sommes très fiers.

**Mme Laila Goodridge:** Je peux aller plus loin. Il ne s'agit pas seulement de construire des maisons. En fait — et c'est quelque chose dont je suis très fière —, vous aidez également les étudiants autochtones à acquérir les compétences dont ils ont besoin au Collège Portage, qui se trouve également dans la partie sud de ma circonscription et qui est situé principalement au Lac La Biche.

Voilà qui témoigne d'un fait dont on ne parle pas ici. Je sais que la plupart des députés autour de cette table s'éterniseront dans leurs diatribes pour vous arracher des informations ou tenter de deviner ce que vous pensez au lieu de vous poser des questions directement... Je suis ravie qu'on en ait parlé, car ce sont des questions importantes auxquelles les Canadiens méritent des réponses.

Ma prochaine question s'adresse à M. Kruger. Quelles sont vos dépenses annuelles auprès des entreprises autochtones chaque année?

**M. Rich Kruger:** L'an dernier, nous avons dépensé, au total, de l'ordre de 15 à 16 milliards de dollars. Vingt-trois pour cent ont été versés à des entreprises autochtones, soit plus de 3 milliards.

• (1645)

**Mme Laila Goodridge:** Cela fait-il partie d'une exigence gouvernementale ou réglementaire?

**M. Rich Kruger:** Non, nous le faisons parce que nous pensons que c'est bon pour les affaires.

**Mme Laila Goodridge:** Je pose la même question à M. Corson.

**M. Brad Corson:** Oui, nous sommes très fiers de notre relation avec nos partenaires autochtones au sein de nos entreprises. Nous faisons croître cette partie de ces relations depuis 2008. Nous avons dépensé un total cumulatif de 4,6 milliards de dollars auprès de nos partenaires autochtones.

**Mme Laila Goodridge:** J'ai la même question pour M. McKenzie.

**M. Jon McKenzie:** Nous croyons nous aussi qu'il faut investir dans les collectivités où nous faisons des affaires. Je crois que depuis 2019, nous avons dépensé environ 1,4 milliard de dollars pour les entreprises autochtones, et depuis 2009, environ 4,5 milliards.

**Mme Laila Goodridge:** Ma toute dernière question s'adresse à Mme Harradence.

Le partenariat d'équité avec 23 communautés autochtones est révolutionnaire dans ma localité et dans ma région. Vous avez parlé brièvement du succès de la Alberta Indigenous Opportunities Corporation, ou AIOC. Mon bon ami Justin Bourque était le chef de la société Athabasca qui a piloté ce dossier.

Pourquoi avez-vous fait cela?

[Français]

**Le président:** Malheureusement, nous n'avons pas suffisamment de temps pour écouter la réponse.

Je cède la parole à M. Longfield.

[Traduction]

**M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie sincèrement les cadres d'avoir participé à cette réunion et à cette discussion difficiles.

Je viens à Ottawa de Guelph, où mes jeunes m'ont demandé de m'abstenir d'accuser d'autres politiciens et d'éviter la confrontation, pour vraiment essayer de nous attaquer au problème de la réduction des émissions.

Monsieur Kruger, je vous suis vraiment reconnaissant d'avoir dit dans votre exposé que « les profits et la planète ne s'excluent pas mutuellement; ils sont mutuellement dépendants », mais il semble, d'après la discussion d'aujourd'hui, que nous utilisons deux outils de mesure différents. Nous parlons des émissions par baril par opposition aux émissions nettes, mais nous devons réduire les émissions à l'échelle nationale. Si nous n'obtenons pas ces réductions nettes du pétrole et du gaz parce que nous augmentons la production, nous devons trouver ces économies ailleurs. Nous n'avons pas d'économies d'échelle avec le pétrole et le gaz.

Je pense que le défi technique consiste à déterminer comment dissocier les émissions de la production. Comment pouvons-nous réduire les émissions plus rapidement que nous n'augmentons la production? Est-ce une interprétation juste de la situation, monsieur Kruger?

**M. Rich Kruger:** Oui, je pense que vous l'avez très bien formulé. C'est que, à mon avis, le monde va consommer une quantité de pétrole donnée indépendamment de ce que le Canada choisisse de faire.

**M. Lloyd Longfield:** Mis à part le reste du monde, le Canada a des cibles de réduction.

Nous avons des cibles de réduction, et une façon d'atteindre ces cibles est de plafonner les émissions. Notre gouvernement — et notre parti, le Parti libéral — nous nous sommes engagés à plafonner les émissions. Nous avons eu du mal à faire passer le message parce que la production ne cesse d'augmenter, et nous avons donc de la difficulté à mettre en place ce plafond.

Pouvez-vous nous parler du défi que nous essayons de relever ensemble?

**M. Rich Kruger:** À mon avis, le plafond des émissions est une réglementation inutile. Je suis en faveur d'une tarification du carbone dans l'ensemble de l'économie, car je crois que cela stimulera l'innovation et les incitatifs économiques, dans tous nos secteurs, pour continuer d'améliorer nos activités. Je crains fondamentalement qu'un plafond sur les émissions, tel qu'il est conçu, soit un plafond sur la production.

Je crois sincèrement qu'avec la technologie et l'innovation dont nous sommes capables au Canada, nous devrions jouer un rôle important dans l'équation énergétique à long terme, et je pense que nous pouvons le faire d'une façon qui fera la fierté des Canadiens.

**M. Lloyd Longfield:** À l'avenir, nous devons nous arranger pour mettre en place ce plafond de façon à pouvoir maintenir la production, mais avec moins d'émissions nettes de carbone. C'est un problème que nous ne saurions résoudre dans les deux minutes qui me restent, mais je le mentionne en passant pour qu'il fasse partie de la discussion.

Il est utile de dire que la tarification du carbone est un moteur économique qui offre des incitatifs financiers à long terme, de sorte que les pays sauront à quoi ressembleront les investissements au Canada dans les années à venir. L'Alliance Nouvelles voies est aussi de cet avis, et peut-être pourriez-vous nous dire brièvement ce que vous en pensez.

• (1650)

**M. Rich Kruger:** Vous savez, mes collègues, M. McKenzie ou M. Corson, s'y connaissent sans doute mieux que moi quand il s'agit de l'Alliance Nouvelles voies... Je peux répondre, mais vous deux, vous êtes dans le bain depuis des années.

**M. Lloyd Longfield:** Oui, ça va — en 20 secondes ou moins, si vous le voulez bien.

Peut-être que M. McKenzie... c'est à peine si nous vous avons entendu parler.

**M. Jon McKenzie:** Bien sûr. Je vais tenter de répondre. Je pense que notre entreprise et l'Alliance ont clairement indiqué qu'une taxe sur le carbone peut contribuer à réduire les émissions, à condition qu'elle soit appliquée de manière égale partout. On ne peut pas cibler une industrie ou un segment de l'économie en particulier. Et puis, l'autre élément important d'après moi, c'est qu'il doit y avoir une solution de rechange...

**M. Lloyd Longfield:** Merci. Oui... comme nous l'avons fait pendant une très courte période — deux ans. C'était bien trop peu de temps pour trouver un moyen différent de retirer le mazout du marché tout en essayant d'aider les collectivités rurales, trop peu de temps pour mettre en place un incitatif ou une solution de rechange.

Madame Pierce, le Comité parle actuellement de l'efficacité du fonds d'accélération de la carboneutralité. Nous avons eu des débats à ce sujet, et nous n'avons pas fini de décider si c'est une façon efficace d'aider les entreprises à réduire leurs émissions. Pourriez-vous nous dire brièvement ce que vous en pensez? J'ai aussi une question complémentaire, madame Pierce.

**Mme Susannah Pierce:** D'accord. Merci.

Nous ne participons pas directement au fonds d'accélération de la carboneutralité, mais ce que je peux dire, c'est que les investissements dans la décarbonation doivent être stables. Cela veut dire qu'il doit s'agir d'actifs investissables, contrairement à d'autres placements que nous pourrions faire. S'il y a moyen d'utiliser ce genre de fonds pour y arriver, ça pourrait aider à accélérer la décarbonation.

**M. Lloyd Longfield:** D'accord. Merci.

Je vois que le président nous fait signe d'arrêter.

Je vous remercie tous de vos réponses et de votre participation.

[Français]

**Le président:** Merci.

Nous entamons maintenant le troisième tour.

Monsieur Kurek, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. Damien Kurek:** Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis heureux que nous puissions avoir cette conversation aujourd'hui.

J'aimerais donner à Mme Harradence l'occasion de répondre, très brièvement en 30 secondes environ, au sujet des avantages multigénérationnels que les investissements de son entreprise auront pour les Premières Nations locales dans le Nord de l'Alberta.

**Mme Michele Harradence:** Oui, absolument. Vous faites allusion à notre projet Rocket.

Je dois vous dire qu'on a voulu savoir pourquoi nous avons fait cela. Eh bien, nous l'avons fait parce que c'était la bonne chose à faire. Nous l'avons fait parce que c'était un élément fondamental de notre plan de réconciliation avec les Autochtones.

Je peux vous dire que j'étais à Calgary le 30 septembre 2022, lorsque nous avons annoncé ce projet, et je n'ai jamais vu un groupe d'employés aussi enthousiaste et fier que le nôtre. Mais l'essentiel, c'est que nous nous sommes rencontrés récemment... Notre comité consultatif autochtone a rencontré notre conseil d'administration il y a quelques semaines. Justin Bourque était là — il en fait partie — et il a précisément parlé de ce que vous venez de dire: l'impact multigénérationnel du projet.

L'un des chefs a dit qu'il pouvait, par le passé, dépenser quelques milliers de dollars par membre et qu'il peut à présent investir dans sa collectivité à raison de 100 000 \$ par membre. L'impact est tout simplement spectaculaire.

**M. Damien Kurek:** Je comprends.

J'aimerais demander à M. Corson et à M. Kruger... L'avantage de l'investissement dans l'énergie est, à mon avis, mal compris par les partis politiques de gauche autour de cette table, mais dans les collectivités que je représente, nous avons des petites et moyennes entreprises qui travaillent avec diligence et fournissent des services à de nombreuses sociétés pétrolières et gazières.

Messieurs Corson et Kruger, j'aimerais que vous nous disiez brièvement dans quelle mesure vos entreprises investissent dans des entrepreneurs qui sont essentiellement de petites et moyennes entreprises dans des collectivités comme celles que je représente.

Nous allons commencer par M. Corson pour une vingtaine de secondes, puis nous passerons à M. Kruger.

**M. Brad Corson:** Je n'ai pas de chiffres concrets, mais c'est essentiel pour notre entreprise et notre industrie. Nous dépendons des entrepreneurs locaux pour un approvisionnement fiable en énergie aux collectivités. Nous avons notre propre main-d'œuvre et elle est importante, mais nous faisons également appel à de nombreux entrepreneurs qui font probablement plus que doubler notre effectif. C'est l'un des principaux avantages économiques de...

**M. Damien Kurek:** Je suis désolé de vous interrompre, mais je n'ai pas beaucoup de temps.

Je vous cède la parole, monsieur Kruger.

**M. Rich Kruger:** Oui, je serai bref.

Nous avons 16 000 employés. Chaque jour, nous avons 28 000 entrepreneurs qui travaillent dans nos installations. Ils se trouvent pour la plupart à proximité de notre lieu d'exploitation. Il y a presque deux entrepreneurs par employé. Le soutien des entrepreneurs et l'argent que nous y consacrons sont généralement égaux ou supérieurs à la rémunération de nos propres employés.

**M. Damien Kurek:** Oh là là! Ça fait pas mal d'emplois que les libéraux, les néo-démocrates et les bloquistes veulent éliminer dans les collectivités que je représente.

Nous avons entendu parler plus tôt des régimes de réglementation qui existent. J'aimerais vous poser de nouveau la question, messieurs Corson et Kruger. Le Canada est-il un chef de file mondial en matière de reddition de comptes pour les activités écologiques liées au secteur de l'énergie?

Il vous reste environ cinq secondes. Idéalement, répondez simplement par oui ou par non. Nous allons passer à M. Corson, puis à M. Kruger.

• (1655)

**M. Brad Corson:** J'ai travaillé un peu partout dans le monde, et le Canada a des exigences réglementaires qui sont parmi les plus rigoureuses. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de quelque chose comme un plafond d'émissions, je pense que c'est inutile. Il y a beaucoup d'autres moyens et d'exigences en place pour créer les incitatifs qu'il faut.

**M. Damien Kurek:** Pour que ce soit bien clair, est-ce que ces règlements rigoureux datent d'avant les libéraux?

**M. Brad Corson:** Je ne fais partie d'Impériale que depuis environ cinq ans, alors je ne peux pas faire de commentaires précis à ce sujet...

**M. Damien Kurek:** Monsieur Kruger, si vous pouviez répondre à la même question très rapidement, à savoir si le Canada est réputé pour ces cadres réglementaires solides, y compris pour ceux qui remontent à des gouvernements antérieurs...

**M. Rich Kruger:** Nous plaçons des obstacles très hauts au Canada en ce qui a trait aux exigences réglementaires, ce qui est parfait. L'ennui c'est que nous en rajoutons continuellement, de sorte que ça devient très complexe, un véritable fardeau. C'est comme jouer au hockey, mais le filet bouge. Le filet ne cesse de bouger...

**M. Damien Kurek:** Si vous me permettez de conclure en 15 secondes environ, j'aimerais dire ceci.

Les libéraux semblent vouloir que nous gelions dans l'obscurité et la misère, mais je pense qu'il est temps d'appuyer une industrie qui peut vraiment bâtir notre économie et fournir au monde l'énergie qu'il nous faut à un taux d'émissions inférieur à celui d'autres pays.

Ce qui m'échappe, c'est comment les députés libéraux, néo-démocrates et bloquistes peuvent dormir sur leurs deux oreilles en sachant qu'ils veulent condamner mes concitoyens au chômage.

[Français]

**Le président:** Votre temps de parole est écoulé, monsieur Kurek.

Madame Chatel, vous avez la parole.

**Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Par l'entremise de l'Alliance nouvelles voies, plusieurs de vos entreprises se sont engagées à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 22 millions de tonnes d'ici à 2030. De plus, on vise la carboneutralité d'ici à 2050. Cependant, je dois noter qu'il y a très peu d'investissement de capitaux. Or, il en faut, de l'investissement de capitaux, si on veut arriver à atteindre ces objectifs. Cela dit, les gouvernements ont quand même investi des milliards de dollars jusqu'à maintenant.

Je sais que, dans d'autres pays, les compagnies pétrolières, par exemple la société BP, investissent massivement dans les énergies propres et renouvelables, à raison de 7 à 9 milliards de dollars par année.

Monsieur Corson, le chef de l'Alliance nouvelles voies a dit que le manque de clarté et l'incertitude comptaient parmi les principaux obstacles à l'augmentation de l'investissement de capitaux dans la décarbonation. C'est aussi la position que défend M. Poilievre au sujet de la tarification du carbone. Pour votre part, vous avez mentionné que la tarification du carbone était efficace dans la mesure où elle était appliquée à tous les secteurs.

Êtes-vous d'accord sur la position du chef de l'Alliance nouvelles voies?

[Traduction]

**M. Brad Corson:** Permettez-moi d'abord de dire que ce que nous entreprenons avec l'Alliance Nouvelles voies, c'est un niveau sans précédent d'investissement et de réduction des émissions pour un secteur. Pour faire ces investissements, il nous faut une politique claire qui demeure viable pendant de nombreuses décennies, parce que c'est la nature des investissements que nous faisons.

Je ne peux pas faire de commentaires précis sur vos allusions à un cadre supérieur de l'Alliance, mais la clarté et la durabilité sont essentielles pour que nous fassions ces investissements à long terme.

[Français]

**Mme Sophie Chatel:** En résumé, le fait que M. Poilievre et les conservateurs prennent position en faveur de l'abolition de la tarification du carbone empêche l'industrie pétrolière de se décarboner.

Messieurs Kruger, Corson et McKenzie, êtes-vous prêts à investir maintenant et à réduire la rentabilité à court terme de votre entreprise afin d'en renforcer la viabilité et la compétitivité à long terme, dans un monde en pleine décarbonation? Êtes-vous prêts à le faire pour votre entreprise, pour les investisseurs et pour les Canadiens qui travaillent pour votre compagnie? Êtes-vous prêts à le faire, comme l'ont fait d'autres entreprises pétrolières ailleurs dans le monde?

• (1700)

**Le président:** À qui s'adresse votre question, madame Chatel?

**Mme Sophie Chatel:** J'aimerais entendre, dans cet ordre, la réponse de M. Kruger, celle de M. Corson, puis celle de M. McKenzie.

**Le président:** D'accord, merci.

[Traduction]

**M. Rich Kruger:** Je pense que c'est ce que nous faisons. Nous dépensons beaucoup d'argent. Comme je l'ai mentionné, qu'il s'agisse d'investissements dans la cogénération, le mélange de carburant, les biocarburants ou l'efficacité énergétique, je pense que nous le faisons d'une manière qui est économique, qui maintient la vigueur de notre entreprise et qui peut attirer des capitaux tout en réduisant la teneur en carbone de ce que nous produisons et en changeant le mode de production. Cependant, il faut avoir les deux. Si nous ne pouvons pas attirer de capitaux, nous ne pouvons pas investir de capitaux non plus, et il me semble que certains de mes collègues en ont parlé.

Je pense que c'est ce que nous faisons.

[Français]

**Mme Sophie Chatel:** Merci.

Monsieur Corson, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

**M. Brad Corson:** Je suis d'accord pour dire que notre entreprise fait certainement des progrès en ce qui concerne de nombreux investissements. J'ai parlé de certains d'entre eux dans ma déclaration préliminaire, tant de ceux qui ont une incidence sur les émissions des portées 1 et 2 que de ceux qui ont une incidence sur la portée 3 de notre diésel renouvelable. Nous devons continuer à relever ce défi important ensemble dans le cadre d'un partenariat entre l'industrie, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. C'est la seule façon de surmonter les obstacles importants associés à ce projet.

[Français]

**Mme Sophie Chatel:** Qu'en est-il de vous, monsieur McKenzie?

[Traduction]

**M. Jon McKenzie:** Je suis d'accord avec mes collègues. Je pense que l'investissement se poursuit et que les membres de l'Alliance font tous leurs investissements individuels en attendant un cadre financier qui fonctionne pour tout le monde, ainsi qu'une certaine réglementation.

Je sais qu'à Cenovus nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 35 % d'ici 2035. Cette année, nous les avons déjà réduites de 10 % par rapport au niveau de référence de 2019. Je pense que M. Corson a soulevé un point très important.

[Français]

**Le président:** Nous devons nous arrêter là. Je m'excuse, monsieur McKenzie, mais le temps de parole de Mme Chatel est écoulé.

Madame Pauzé, vous avez la parole.

**Mme Monique Pauzé:** Merci, monsieur le président.

Je ne sais plus lequel d'entre vous a dit tantôt qu'il attendait une réglementation pour se mettre en marche. Cela m'a un peu étonnée, parce que, chaque fois qu'il est question de faire appliquer de la réglementation, vous n'en voulez pas et vous vous y opposez.

Monsieur Kruger, je vais me tourner vers vous.

Dans vos notes d'allocation, vous avez parlé de la possibilité d'exporter le pétrole. À ce sujet, j'ai justement un reproche à vous faire, non seulement à vous, mais à toute l'industrie. On ne tient ja-

mais compte du fait que le pétrole qui est brûlé génère du CO<sub>2</sub> et des gaz à effet de serre.

Je vais revenir sur le plaidoyer de l'Alliance nouvelles voies, qui met l'accent sur la réduction des émissions provenant des activités de production en inscrivant cela dans la stratégie de carboneutralité. Cependant, les émissions n'ont cessé d'augmenter dans ce secteur.

Selon le cadre canadien, le Canada ambitionne de réduire les émissions de 40 % dans l'ensemble des secteurs. À l'industrie pétro-gazière, le Canada demande de réduire ses émissions de 30 %, ce qui est déjà 10 points de pourcentage de moins que ce qu'on demande aux autres secteurs. De plus, on indique que l'objectif de votre secteur est une réduction des émissions qui se situerait entre 16 % et 20 % d'ici à 2030. C'est vraiment en deçà de ce qu'on demande aux autres secteurs.

Comment pouvez-vous vous engager à réduire vos émissions alors que vous n'investissez pas à ce chapitre et que vous planifiez mettre en place toutes les mesures possibles pour rendre inatteignables les réductions?

**Le président:** À qui posez-vous la question?

**Mme Monique Pauzé:** C'est à M. Kruger.

[Traduction]

**M. Rich Kruger:** Je ne suis fondamentalement pas d'accord avec le plus gros de ce que vous venez de dire, mais plutôt que de procéder point par point, je pense que le défi est mal formulé. Les changements climatiques ne savent pas reconnaître les frontières. C'est le climat et c'est planétaire. Si le Canada peut exporter du gaz naturel plus propre, s'il peut exporter du pétrole à plus faible teneur en carbone pour compenser la demande qui sera consommée ailleurs, le monde ne s'en portera que mieux. Je pense que nous ratons des occasions à force de nous obstiner à imposer des restrictions au Canada.

[Français]

**Mme Monique Pauzé:** Monsieur Kruger, permettez-moi de vous arrêter ici.

Nous sommes d'accord sur une chose: quand le pétrole est exporté ou quand le pétrole est brûlé, il y a aussi des émissions. Par contre, vous ne tenez jamais compte de cet aspect dans vos propos. Ce sont donc des émissions qui sont en aval. C'est un peu la critique que je vous fais.

Quand je pense aux inondations, aux sécheresses, aux incendies, à la perte de terres agricoles, aux drames humains, à la détresse humaine, je me dis que votre industrie y contribue en grande partie.

**Le président:** Merci.

C'est maintenant au tour de Mme Collins.

● (1705)

[Traduction]

**Mme Laurel Collins:** Merci.

Je vais peut-être poser à MM. Corson et McKenzie la même question que j'ai posée à M. Kruger.

Selon une analyse claire, le plafond des émissions de gaz et de pétrole est déjà fixé à un niveau si bas, qu'il suffirait que vos entreprises respectent leurs engagements volontaires en matière de climat. Je suis profondément préoccupée par le fait que je vous ai entendu militer activement contre un plafond d'émissions. De deux choses l'une: soit vous avez l'intention de retarder davantage la lutte contre les changements climatiques afin de maximiser vos profits, soit vous n'avez jamais eu l'intention de respecter vos engagements dans ce contexte.

**M. Jon McKenzie:** Comme je l'ai déjà mentionné, Cenovus s'est engagé à réduire ses émissions de 35 % d'ici 2035, et nous sommes en voie d'atteindre ces objectifs. Je pense que les commentaires concernant le plafond des émissions sont un peu différents. Ce que nous avons dit, c'est que nous n'avons pas besoin d'un plafond d'émissions et que tous les incitatifs qui existent aujourd'hui sont des incitatifs pour réduire nos émissions, et nous avons pris ce genre d'engagements.

**Mme Laurel Collins:** Si c'est redondant, pourquoi vous y opposeriez-vous si activement? Vous avez promis de réduire vos émissions, mais elles ne font qu'augmenter chaque année. Pourquoi les Canadiens vous feraient-ils confiance?

**M. Jon McKenzie:** Si vous prenez l'industrie énergétique dans son ensemble, nos émissions ont atteint un sommet en 2017. Bien que la production ait continué d'augmenter, notre intensité a en fait diminué. Il en est de même au sein de notre entreprise. Nous avons une baisse de deux millions...

**Mme Laurel Collins:** Les émissions dans le secteur pétrolier et gazier ont continué d'augmenter chaque année.

**M. Jon McKenzie:** Les émissions dans l'industrie pétrolière et gazière ont atteint un sommet en 2017.

**Mme Laurel Collins:** Je vais peut-être poser la question à M. Corson, étant donné que nous avons reçu des rapports selon lesquels les émissions dans le secteur pétrolier et gazier augmentent alors que celles d'autres secteurs diminuent. Vos engagements volontaires en matière de climat devraient déjà vous permettre d'atteindre le faible niveau requis dans le cadre d'un plafond d'émissions. Pourquoi faites-vous du lobbying contre cela?

**M. Brad Corson:** Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, nous ne croyons pas qu'un plafond d'émissions soit nécessaire. Nous avons déjà d'importants incitatifs réglementaires en place qui nous incitent à réduire nos émissions de façon proactive. J'ai donné de nombreux exemples de ce que nous avons fait.

**Le président:** Merci. Nous devons maintenant passer à Mme Stubbs, pour cinq minutes.

**Mme Shannon Stubbs:** Merci, monsieur le président.

Toutes mes excuses pour l'intervention de tout à l'heure. Je vous remercie de m'avoir réprimandée. Je veux simplement clarifier...

**Le président:** Je n'appellerais pas cela vous réprimander.

**Mme Shannon Stubbs:** Si, mais vous êtes merveilleusement poli et diplomate.

Je tiens à préciser ce que j'ai dit à notre collègue, Mme Collins. Je lui disais que chaque question qu'elle pose à ces représentants de l'industrie devrait en fait être posée à ses partenaires du gouvernement libéral, parce que ce sont eux qui négocient avec les grandes multinationales sur tout...

**Mme Laurel Collins:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**Le président:** Quel est le rappel au Règlement?

**Mme Laurel Collins:** Mme Stubbs fait allusion à mes questions au sujet des PDG du secteur pétrolier et gazier. J'ai posé une question au sujet du lobbying qu'ils font auprès du gouvernement. Je pense que ces questions sont tout à fait appropriées.

**Le président:** Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un rappel au Règlement, alors nous allons reprendre.

**Mme Shannon Stubbs:** Oui, je voulais donc préciser que, même si vous avez affirmé que les conservateurs étaient là pour aider les PDG, ce sont en fait vos partenaires de la coalition qui négocient avec les multinationales. Vous devriez leur poser la question.

Deuxièmement, je pense que nous pouvons tous constater qu'il ne s'agit pas d'une tentative objective, fondée sur des données probantes et de bonne foi pour obtenir des faits. Vous pouvez constater le décalage absolu avec la réalité. Vous pouvez voir le manque absolu de connaissance des différents types de ressources, des détails techniques et des différences très importantes entre tous les types de ressources énergétiques dont le Canada a la chance de disposer pour son autosuffisance énergétique et pour contribuer à la réduction des émissions à l'échelle mondiale.

Vous pouvez maintenant assister au spectacle où, apparemment, nous sommes tous assis ici et nous prétendons qu'il y a des frontières qui arrêtent les émissions. Vous pouvez maintenant voir qu'il y a des partisans qui parlent constamment de l'analyse de cycle de vie et des effets cumulatifs, et nous sommes d'accord avec tout cela, mais ils n'appliquent pas ces normes à d'autres secteurs ou à d'autres produits.

Leurs politiques et leurs objectifs consistent clairement à fermer vos entreprises, à mettre fin à vos activités. Le premier ministre l'a dit, et les libéraux ont montré à tous les égards depuis neuf ans et demi, par l'entremise de politiques, de lois et de messages, que c'est leur intention délibérée.

Ma question sur le plafond des émissions s'adresse aux trois PDG du secteur en amont de l'industrie des sables bitumineux. Combien de pays dans le monde ont un plafond pour les émissions du secteur pétrolier et gazier?

• (1710)

**M. Rich Kruger:** Aucun à ma connaissance.

**Mme Shannon Stubbs:** C'est exact. Voilà. Je n'ai pas besoin de passer aux deux autres. La réponse est zéro.

La raison en est, bien sûr, la question de la compétitivité. Aucun pays développé qui dépend du développement énergétique et des ressources énergétiques ne pourrait, en toute bonne foi, mettre en œuvre cette politique.

Je remercie nos collègues libéraux d'avoir précisé clairement que le plafond des émissions est un plafond de production prévu, qui relève de la compétence provinciale et qui vise à éliminer des emplois, des entreprises et tout le travail des collectivités autochtones et des établissements métis. À nous deux, mon collègue et moi en représentons presque 30 dans les collectivités où se trouvent ces opérations.

Depuis des décennies, ce sont les établissements des Premières Nations et des Métis les plus riches et les plus performants du pays. Ils sont autonomes en ce qui concerne les revenus de leurs collectivités grâce à leurs activités énergétiques, et ils vont absolument être écrasés — y compris tous les travailleurs et toutes les personnes que nous représentons — par la collusion entre des militants anti-énergie, des politiciens, des décideurs publics et, franchement, si c'est le cas, n'importe quel genre de collusion entre le gouvernement fédéral et les grandes entreprises de type oligopolistique qui seraient à la recherche d'une rente.

Je dirais qu'il ne peut y avoir l'ombre d'un doute, si vous écoutez les propos de notre chef, Pierre Poilievre. Il a dit que les entreprises du Canada ne pourront pas se la couler douce avec les conservateurs. Il a dit que, s'il continue d'y avoir une collusion entre des militants anti-ressources, des militants anti-énergie, des politiciens et des politiques publiques, nous obtiendrons toujours ce genre de résultat. C'est très clair, après neuf ans et demi...

Voilà à quel point la question est difficile. Voici la vérité. En 2014, les États-Unis ont investi au Canada plus de 5 milliards de dollars de plus que ce que le Canada a investi aux États-Unis. Voici la situation après neuf ans et demi. En 2022, le Canada a investi plus de 460 milliards de dollars de plus aux États-Unis que ce que les États-Unis ont investi au Canada.

Il est très clair que ce qui est au centre, c'est ce programme anti-énergie, anti-ressources, anti-secteur privé, anti-capitaliste, de planification centrale descendante, de commandement et de contrôle économiques. Les conséquences sont catastrophiques pour l'intérêt public des Canadiens. Nous sommes ici pour nous battre et pour les représenter, et non pour rendre des comptes aux PDG ou aux grandes entreprises. C'est pour cela que les conservateurs se battent, parce que nous représentons les gens, les communautés, les Premières Nations, les Métis et les 90 % de compagnies pétrolières et gazières au Canada qui ont moins de 100 employés. Nous le faisons parce que ce sont toutes de petites entreprises.

Savez-vous de quoi ils dépendent tous? Ils dépendent tous des projets et des activités de vos entreprises. C'est la vérité sur la façon dont tout cela fonctionne.

**Le président:** D'accord.

Nous allons maintenant passer à M. Weiler.

**Mme Shannon Stubbs:** Assurez-vous de soumettre un suivi écrit à chaque question qui vous a été posée et de corriger tout élément qui l'exige.

**Le président:** Madame Stubbs, nous devons passer à M. Weiler.

Monsieur Weiler, vous avez la parole.

**M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Vous allez devoir m'excuser. J'ai de la difficulté à prendre la députée d'en face au sérieux quand je sais que son mari fait du lobbying pour Enbridge dans ce dossier.

Je m'adresse aux témoins qui sont ici aujourd'hui. Au cours des deux dernières années, les quatre plus grandes sociétés d'exploitation des sables bitumineux ont réalisé 59 milliards de dollars de profits. Comme l'a mentionné M. Kruger, des profits record ont été réalisés. Cependant, l'Institut Pembina fait remarquer qu'il n'y a pas eu de nouveaux investissements dans la réduction des émissions. Sur l'ensemble de vos flux de trésorerie, 75 % ont été redistribués

en rachats d'actions et en dividendes. En 2022, seulement 0,4 % a été consacré à la réduction des émissions.

À l'heure actuelle, le Canada offre un crédit d'impôt à l'investissement de 50 % pour les projets de captage du carbone, et l'Alberta propose maintenant 12 % de plus. Ces investissements sont admissibles depuis 2022, dans le cas du Canada.

J'ai seulement besoin d'un chiffre, peut-être que M. McKenzie pourra répondre. Selon vous quelle part de ce projet doit être financée par des fonds publics?

**M. Jon McKenzie:** Notre industrie a dit très clairement qu'elle était prête à investir dans le captage et la séquestration du carbone. Je crois avoir dit dans ma déclaration préliminaire que nous sommes responsables d'environ 25 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada.

**M. Patrick Weiler:** Merci, monsieur McKenzie. J'ai seulement besoin d'un chiffre.

**M. Jon McKenzie:** Je ne pense pas que les chiffres dont nous parlons soient incompatibles avec ceux dont vous avez parlé. Je pense que le chiffre qui vous manque, ce sont les coûts de fonctionnement. Il ne s'agit pas seulement de l'investissement initial de capitaux, mais aussi des coûts d'exploitation associés au captage et à la séquestration du carbone.

**M. Patrick Weiler:** Merci, monsieur McKenzie.

La grande majorité de vos entreprises appartiennent à des intérêts étrangers. Monsieur Corson, seulement 21 % de votre entreprise, Imperial, appartient à des intérêts canadiens.

Pourquoi pensez-vous qu'il est juste que les Canadiens assument 50 % des coûts du projet — alors que nous avons un déficit estimé à 50 milliards de dollars l'an dernier, tandis que vos entreprises réalisent des profits records — pour assainir les émissions provenant de vos projets quand 79 % des bénéfices pourraient être exportés?

● (1715)

**M. Brad Corson:** La décarbonisation est bénéfique pour tout le monde. C'est ce sur quoi nous nous concentrons.

Ce projet est sans précédent. Cela nous permettra de décarboniser considérablement nos activités à court terme et, à long terme, d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. En même temps, cela nous permettra de continuer à produire le pétrole dont les Canadiens ont besoin et qu'ils désirent, parce que c'est bénéfique pour leur niveau de vie. Il crée des emplois et génère d'importantes redevances et recettes fiscales qui sont importantes pour équilibrer le budget des Canadiens. Lorsque l'industrie pétrolière est prospère et rentable, tout le monde y gagne.

**M. Patrick Weiler:** Merci, monsieur Corson.

Au cours de la dernière année et demie, les cinq entreprises représentées ici aujourd'hui ont fait du lobbying auprès du gouvernement du Canada chaque jour civil. Je suis très heureux que tout le monde ait comparu virtuellement, mais vous n'êtes pas ici aujourd'hui pour en parler, malgré le nombre de réunions de lobbying que vous organisez.

Nous avons dans l'assistance aujourd'hui des gens qui nous ont raconté comment leur vie a été bouleversée par des catastrophes provoquées par le climat, qu'il s'agisse de feux de forêt qui brûlent des maisons, d'inondations qui rendent des logements complètement inhabitables ou d'habitations qui sont littéralement incinérées en 10 à 15 minutes.

Monsieur Kruger, ma question est la suivante. Que voudriez-vous dire aux personnes qui sont ici aujourd'hui et qui ont été profondément touchées par la combustion des combustibles fossiles pour lesquels votre entreprise et les entreprises représentées portent une responsabilité énorme?

**M. Rich Kruger:** Je pense que vous faites valoir le point que j'ai soulevé tout à l'heure. Les Canadiens de partout au pays veulent que les chefs d'entreprise et les dirigeants politiques travaillent de concert pour que le Canada profite de l'énorme richesse des ressources dont nous disposons et qu'ils le fassent au mieux, dans l'intérêt des Canadiens et du monde entier.

Très franchement, c'est ce que j'ai dit dans ma déclaration préliminaire.

**M. Patrick Weiler:** Merci, monsieur Kruger.

Je pense que je vais m'arrêter ici. Mes électeurs me disent constamment qu'ils en ont assez des mensonges du secteur des combustibles fossiles. Ils en ont assez de l'écoblanchiment. Franchement, c'est la raison pour laquelle nous avons proposé des modifications à la Loi sur la concurrence, qui vont vous obliger à fournir des preuves lorsque vous faites ce genre d'affirmation concernant...

**Mme Shannon Stubbs:** Vous avez acheté un pipeline.

**M. Patrick Weiler:** ... l'environnement.

Ce que nous avons entendu aujourd'hui montre très clairement pourquoi nous avons besoin d'un plafond d'émissions.

**Le président:** Monsieur Weiler, votre temps est écoulé.

M. Morrice m'a demandé s'il pouvait poser quelques questions. J'aurais besoin du consentement unanime.

Puis-je accorder un peu de temps à M. Morrice?

**M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC):** Puis-je poser une question, monsieur le président? À titre de précision.

Dans la mesure où cela n'enlève rien à la réunion principale, pouvons-nous ajouter deux minutes et demie à la durée totale du Comité? Il sera le dernier après les libéraux.

**Le président:** Il ne nous reste que 12 minutes. Nous avons terminé trois tours de questions.

**M. Dan Mazier:** Cela fera donc 15 minutes. Nous allons simplement les ajouter après.

**Mme Laurel Collins:** Monsieur le président. Je pense que vous avez le consentement unanime pour ajouter deux minutes à la réunion de notre Comité.

**Le président:** On m'a dit que nous disposions d'une durée ferme.

Sommes-nous d'accord pour que M. Morrice demande... Y a-t-il consentement unanime?

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** Le dernier tour ne sera pas de cinq minutes. Sinon, nous allons largement déborder.

**M. Adam van Koeverden:** Était-il censé durer cinq minutes?

**Le président:** Oui, nous avons des tours de cinq minutes.

Pour le dernier tour, je vais simplement...

**M. Dan Mazier:** Attendez. C'est là où je voulais en venir. Nous ne voulons pas écarter la séance pour tous les membres du Comité.

Nous aimerions ajouter au temps total. M. Morrice a droit à ses deux minutes et demie, mais nous pourrions simplement ajouter cela au reste, pour que tout le monde ait...

**Le président:** Voulez-vous un tour de cinq minutes?

**Une voix:** Oui.

**Le président:** Nous allons demander à nos témoins de rester quelques minutes de plus. Je suis sûr que ce ne sera pas un problème.

Je peux accorder cinq minutes à M. Morrice. Est-ce que cela vous convient?

**M. Dan Mazier:** Tant que c'est à la fin...

• (1720)

**Le président:** Le Comité doit décider.

**M. Dan Mazier:** Au départ il avait demandé deux minutes et demie.

**Le président:** Est-ce bien ce que vous avez demandé, monsieur Morrice?

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Je prendrai cinq minutes si on me les accorde.

Qu'est-ce que c'est que cette négociation?

**Des députés:** Oh, oh!

**Le président:** Puis-je prendre la décision et, dans un esprit démocratique, accorder cinq minutes à M. Morrice, et tous les autres auront cinq minutes?

Monsieur Morrice, vous avez cinq minutes. Ensuite, tous les autres auront cinq minutes.

Allez-y.

**M. Mike Morrice:** Merci, monsieur le président.

Je tiens d'abord à souligner que, l'an dernier, il y a eu 185 000 kilomètres carrés de feux de forêt partout au pays. Si l'on ajoute les inondations et tout le reste de ce que nous vivons en lien à la crise climatique actuelle, cela correspond à une hausse de 1,1 °C des températures moyennes mondiales. Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre 3,2 °C d'ici 2100.

Les cadres qui se sont joints à nous ce matin nous ont dit qu'il n'est pas nécessaire d'imposer un plafond d'émissions. Il n'est pas nécessaire de lever un impôt sur les bénéfices exceptionnels. Aucun règlement n'est nécessaire. À les entendre, ils ont tout prévu, alors que comme nous l'a dit M. van Koeverden, leurs émissions augmentent considérablement en valeur absolue et par baril.

Monsieur Kruger, ma question s'adresse à vous.

Vous avez personnellement gagné près de 37 millions de dollars l'an dernier. Votre entreprise a réalisé des profits de 9 milliards de dollars en 2022. Vous avez dit: « Je crois beaucoup au fait de gagner de l'argent. Nous sommes là pour gagner de l'argent et en gagner le plus possible. » Vous avez également dit que vous étiez préoccupé par le fait que « nous mettons un peu trop l'accent sur la transition énergétique à long terme ».

Ma question n'est pas une question de pure forme. Si vous pouviez laisser un message, un enregistrement dans une capsule temporelle destinée aux Canadiens qui vivront en l'an 2100, en pleine catastrophe climatique, que leur diriez-vous?

**M. Rich Kruger:** Tout d'abord, j'ai rejoint cette entreprise à un moment où les employés et les entrepreneurs étaient mis à mal. La société affichait un rendement nettement inférieur. Ma mission était de veiller à ce que les gens soient en sécurité tous les jours et à ce que nous puissions respecter les exigences de nos actionnaires et, bien franchement, de la province et du gouvernement fédéral. La condition qui sous-tend la rentabilité d'une entreprise pour qu'elle puisse se permettre d'investir, y compris dans la décarbonisation... Je maintiens ce que j'ai dit. Je crois tout ce que j'ai dit auparavant. Ce n'est pas l'un ou l'autre. C'est les deux. Si vous avez un secteur non rentable, vous ne pouvez pas investir dans la décarbonisation.

Le climat sera déterminé par ce qui se passera dans le reste du monde. Je pense que le Canada peut et devrait faire partie de la solution. Je mise sur les Canadiens et les entreprises canadiennes pour le faire.

Mon message pour 2100 serait le suivant: « Misons sur les Canadiens. Misez sur le Canada et mettons-nous au travail pour faire partie de la solution. »

**M. Mike Morrice:** Pour être clair, la question était de savoir ce que vous leur diriez en 2100, alors qu'ils sont au cœur de la catastrophe climatique vers laquelle nous menent vos émissions. J'aimerais également souligner qu'en ce qui concerne la sécurité en milieu de travail, six travailleurs de Suncor ont perdu la vie depuis 2020.

Je vais peut-être poser la question à M. Corson.

Monsieur Corson, bien sûr, les pratiques de votre entreprise à l'égard de la rivière Athabasca suscitent de vives préoccupations, mais je vais vous poser la même question. Si vous deviez vous adresser aux Canadiens en 2100, que leur diriez-vous alors qu'ils vivent en pleine catastrophe climatique?

**M. Brad Corson:** J'espère que ces citoyens se souviendront des 100 dernières années et seront fiers des mesures que l'industrie a prises en collaboration avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour décarboniser et, en même temps, faire croître l'économie et le niveau de vie...

**M. Mike Morrice:** Excellent. Merci, monsieur Corson.

Permettez-moi de vous poser une question directe concernant la fierté que les Canadiens ressentiront en l'an 2100. Êtes-vous en faveur d'un impôt sur les profits excessifs de votre entreprise de plus d'un milliard de dollars — disons un impôt de 15 % sur les profits de plus d'un milliard? Êtes-vous d'accord, oui ou non?

**M. Brad Corson:** Non.

**M. Mike Morrice:** Excellent.

Êtes-vous en faveur d'un plafond d'émissions?

**M. Brad Corson:** Non.

**M. Mike Morrice:** Appuyez-vous des mesures réglementaires supplémentaires de la part du gouvernement du Canada à un moment où les émissions de votre industrie augmentent, oui ou non?

**M. Brad Corson:** Nous disposons d'un cadre réglementaire suffisant pour continuer à...

**M. Mike Morrice:** Je pense que la capsule temporelle est faite. Mettons-y ces remarques et laissons cela aux Canadiens de 2100.

Je pense que cela montre qu'il appartiendra aux parlementaires autour de cette table de se réunir pour trouver des solutions, parce que nous entendons très clairement que les solutions ne viendront pas des PDG qui ont comparu devant nous cet après-midi.

• (1725)

**M. Brad Corson:** Je pense que vous devez nous juger par nos actions. Nous continuerons de réduire nos émissions. C'est ce à quoi nous travaillons chaque jour.

**M. Mike Morrice:** Je vous juge en fonction des mesures prises à l'égard de la rivière Athabasca. Je pense que la police devrait juger ces actions.

**M. Brad Corson:** Nous n'avons eu aucun impact sur la rivière Athabasca, pour être bien clair.

**M. Adam van Koeverden:** Wow.

[Français]

**Le président:** Monsieur Morrice, le temps de parole qui vous était accordé est écoulé.

[Traduction]

**M. Mike Morrice:** Merci, chers collègues.

Merci, monsieur le président.

[Français]

**Le président:** Nous commençons le dernier tour de questions.

Monsieur Kram, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Ma question s'adresse à tous les témoins. Quiconque veut répondre peut le faire.

Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est en partie pour discuter de la rentabilité du secteur pétrolier et gazier. J'aimerais que les témoins expliquent au Comité l'évolution de la demande mondiale de pétrole et de gaz depuis la fin de la pandémie et nous décrivent les liens entre la demande mondiale et la rentabilité des sociétés pétrolières et gazières canadiennes.

**M. Jon McKenzie:** La demande pour tous les hydrocarbures a augmenté. Selon les sources, la demande de pétrole augmentera cette année entre 1,2 et 2,2 millions de barils. La demande de gaz naturel augmente habituellement de sept à huit milliards de pieds cubes par année. Cela ne se traduit pas nécessairement par une rentabilité pour le pétrole et le gaz canadiens parce qu'il nous faut aussi avoir accès à ces marchés. Sans débouchés, notre produit est généralement enclavé et se dévalue.

Avec le démarrage du pipeline TMX, notre pétrole s'est beaucoup rapproché des prix mondiaux. J'espère qu'avec le lancement de LNG Canada, nous commencerons à également voir une amélioration des prix du gaz pour les producteurs.

**M. Michael Kram:** Au cours des dernières années, la Chine a continué de construire des centaines de nouvelles centrales au charbon.

Les sociétés pétrolières et gazières canadiennes pourraient-elles contribuer à réduire les émissions mondiales en augmentant les exportations canadiennes de pétrole et de gaz vers la Chine et d'autres pays?

**M. Rich Kruger:** Je crois que oui.

**M. Michael Kram:** Monsieur Kruger, pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Pouvez-vous nous parler des émissions d'une centrale au charbon typique en Chine par rapport au secteur pétrolier et gazier canadien?

**M. Rich Kruger:** Si vous classez les sources d'énergie en fonction de leur intensité en carbone, le charbon se place à l'extrémité supérieure. Ici, au Canada, les chaudières à coke sont à l'extrémité supérieure.

À mesure que nous changeons de combustibles — en passant au gaz naturel, dans notre cas, ou que nous fournissons à la Chine du gaz naturel à combustion propre qui vient pallier à la nécessité de construire des centrales au charbon —, nous réduisons l'intensité en carbone du réseau énergétique mondial. Il s'agit d'un défi mondial, et non d'un défi local ou national.

**M. Michael Kram:** J'ai récemment rencontré la direction et le syndicat d'Evraz North America, qui exploite une aciérie juste au nord de Regina. Il y a eu beaucoup de mises à pied récemment. Ils aimeraient pouvoir construire plus de pipelines au Canada.

Pourquoi le secteur privé ne construit-il pas plus de pipelines au Canada?

Je pose la question à quiconque veut y répondre.

**Mme Michele Harradence:** Nous avons beaucoup parlé des défis et des obstacles réglementaires qui accompagnent l'investissement dans le pays. Les infrastructures linéaires comme la nôtre font face à de nombreux obstacles réglementaires qui peuvent durer des années avant de pouvoir commencer à creuser, à livrer et à fournir les débouchés dont M. McKenzie a parlé.

C'est la raison fondamentale.

**M. Michael Kram:** Les témoins peuvent-ils dire au Comité ce qu'il adviendrait des émissions mondiales si le secteur pétrolier et gazier et les sables bitumineux de l'Alberta étaient fermés demain?

Monsieur Kruger, allez-y.

**M. Rich Kruger:** Si le secteur canadien du pétrole et du gaz était fermé demain, je ne pense pas que les émissions mondiales s'amélioreraient. Le pétrole et le gaz viendraient d'autre pays — des pays dont les produits pétroliers auraient des teneurs en carbone très diverses et certainement des normes ESG beaucoup plus faibles en général.

Je le crois parce que j'ai travaillé dans bon nombre de ces pays.

**M. Michael Kram:** Est-ce que d'autres témoins peuvent nous dire s'ils sont d'accord avec cette dernière réponse?

• (1730)

**Le président:** Il nous reste 10 secondes.

**M. Brad Corson:** Je suis tout à fait d'accord.

**M. Jon McKenzie:** Je suis également d'accord.

La demande mondiale pour toutes les formes d'hydrocarbures continue de croître. Nous disons depuis longtemps qu'il vaut mieux

que ces barils viennent du Canada, où nous produisons le baril le plus responsable au monde.

**Mme Michele Harradence:** Enbridge est tout à fait d'accord, alors je suis d'accord aussi. Merci.

[Français]

**Le président:** Merci.

Monsieur van Koeverden, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. Adam van Koeverden:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais poursuivre dans la même veine, si vous me le permettez.

J'ai sous les yeux un graphique que j'ai utilisé tout à l'heure. Les sables bitumineux canadiens émettent en moyenne environ 174 kilogrammes de CO<sub>2</sub> par baril. Au Mexique, Cantarell, par exemple, émet 40 kilogrammes de CO<sub>2</sub> par baril.

Si nous retirions un certain nombre de barils des sables bitumineux, si nous transférions toute cette production de pétrole brut au Mexique et si nous réduisions l'intensité moyenne des émissions par baril de ce montant, comment tous les témoins ici présents pourraient-ils s'entendre pour dire que les émissions augmenteraient? si les barils de pétrole les plus polluants — et je parle seulement des sables bitumineux — étaient remplacés par des barils moins polluants? Quelqu'un pourrait-il m'expliquer cela?

**M. Rich Kruger:** Oui, je vais faire un commentaire.

Votre hypothèse de départ est que la fermeture des sables bitumineux rend le monde meilleur. Je ne souscris pas à cette théorie parce que je pense à ce que nous faisons...

**M. Adam van Koeverden:** Par souci de clarté, monsieur Kruger — je suis désolé, mais mon temps est limité —, je ne proposais pas de fermer les sables bitumineux. Cependant, si nous pouvions améliorer l'intensité des émissions...

**M. Rich Kruger:** Je pensais que c'était l'hypothèse de départ de votre question.

**M. Adam van Koeverden:** Oui, si nous pouvons améliorer...

**M. Rich Kruger:** Je pensais que c'était l'hypothèse de départ de votre question. Je pensais que vous aviez commencé par dire que si on fermait les sables bitumineux, le pétrole viendrait d'ailleurs. Je suis désolé, j'ai mal compris. Je vais vous laisser clarifier.

**M. Adam van Koeverden:** Mon propos était que si nous devions déplacer la production d'un endroit à un autre... Et je parle seulement des sables bitumineux, d'accord? Nous parlons seulement des sables bitumineux, et non de la production d'énergie canadienne. Vous avez dit que nous devrions miser sur les Canadiens, et je suis entièrement d'accord. J'aimerais miser sur les Canadiens qui travaillaient dans les secteurs de l'énergie solaire et éolienne que Suncor a vendus.

J'aimerais aborder quelques points avant de poursuivre. Monsieur...

**Mme Laila Goodridge:** J'invoque le Règlement.

**Le président:** Y a-t-il un rappel au Règlement, un vrai rappel au Règlement?

**Mme Laila Goodridge:** J'invite le député à venir visiter une entreprise d'exploitation des sables bitumineux.

**Le président:** Ce n'est pas un rappel au Règlement. C'est une invitation.

**M. Adam van Koeverden:** Madame Goodridge, comme je l'ai dit, je suis allé à Fort Mac et j'ai visité un projet de sables bitumineux.

**Le président:** D'accord. Nous allons reprendre.

**M. Adam van Koeverden:** Merci...

**Mme Laila Goodridge:** Laquelle? Quelle entreprise de sables bitumineux avez-vous visitée?

**M. Adam van Koeverden:** Je ne suis pas vraiment...

**Le président:** Veuillez vous adresser à la présidence, s'il vous plaît. C'est pourquoi on dit « par l'entremise du président », pour que nous ne nous lancions pas dans des débats.

**M. Adam van Koeverden:** Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur certaines choses que j'ai remarquées aujourd'hui. Certains députés...

**Mme Shannon Stubbs:** Vous avez visité Epcor. Je tiens à préciser qu'il ne s'agissait pas d'une entreprise d'exploitation des sables bitumineux.

**M. Adam van Koeverden:** Je suis fier que chaque député puisse comparaître devant un comité. Je pense que c'est très important. Je trouve décourageant que des députés dont la famille compte des lobbyistes du secteur pétrolier et gazier viennent ici pour s'entretenir avec les dirigeants du secteur pétrolier que leurs partenaires représentent. Pour moi, c'est un véritable défi, du point de vue de l'éthique.

J'ai aussi du mal à accepter que M. Corson dise qu'il n'y a pas eu d'incidence...

**Mme Shannon Stubbs:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Puis-je poser une question au sujet des règles...

**Le président:** Nous allons prendre un peu de temps pour un rappel au Règlement.

Madame Stubbs, vous avez la parole.

**Mme Shannon Stubbs:** Oui.

Puis-je vous poser une question? Quels sont les paramètres au sein du Comité dans le cas où les membres frôlent la diffamation, ce qu'un avocat fiscaliste et un comptable pourraient vouloir poursuivre?

**M. Adam van Koeverden:** Je n'ai pas dit son nom.

**Mme Shannon Stubbs:** Oui, vous l'avez dit. Vous avez mentionné mon mari tout à l'heure, alors nous n'allons pas jouer ce jeu.

**Le président:** Un instant, c'est une question intéressante.

**M. Adam van Koeverden:** Je n'ai pas mentionné votre mari.

**Mme Shannon Stubbs:** Oui. Vous avez commencé votre premier tour en parlant de mon mari.

**M. Adam van Koeverden:** Ce n'était pas moi.

**Un député:** Ce n'était pas lui.

**Un député:** Oui.

**Mme Shannon Stubbs:** Était-ce Patrick Weiler?

**Un député:** Oui.

**Mme Shannon Stubbs:** Oui. Vous l'avez dit, et c'est consigné au procès-verbal.

Monsieur le président, ce n'est que ma question.

**Le président:** Quelle est votre question?

**Mme Shannon Stubbs:** Si un avocat fiscaliste, qui est également comptable et directeur d'une entreprise, qui est médaillé d'argent et qui a été auxiliaire à la Cour canadienne de l'impôt et a rédigé de nombreuses décisions qui ont fait jurisprudence...? Si un député était ici en train de faire des comparaisons ou des affirmations sur le rôle ou le travail de la personne, quelles sont les règles permettant de savoir si ces comparaisons ou ces affirmations peuvent ou non donner lieu à une action?

**Le président:** Je ne sais pas. Il faudrait que je consulte les services juridiques.

**Mme Shannon Stubbs:** D'accord. Nous y reviendrons peut-être plus tard.

**Le président:** Éloignons-nous un peu de...

**Mme Shannon Stubbs:** Il est certain que tous les Albertains sont fiers de l'investissement pionnier et novateur dans les communautés autochtones et toutes les collectivités locales dans le cadre de ce projet novateur.

**Le président:** Tenons-nous-en aux émissions.

Monsieur van Koeverden.

**M. Adam van Koeverden:** Merci, monsieur le président.

Ces préoccupations demeurent. Je suis également préoccupé par certaines choses qui ont été dites au sein de ce comité. Il existe des impacts avérés de...

**Mme Shannon Stubbs:** Vous venez de dire que vous n'avez pas exprimé ces préoccupations.

**M. Adam van Koeverden:** L'impact de la Compagnie Pétrolière Impériale sur la rivière Athabasca est avéré. C'est irréfutable, monsieur le président. Les émissions de l'industrie pétrolière et gazière au Canada n'ont pas atteint leur maximum en 2017. Elles ont continué d'augmenter.

J'aimerais également souligner — cela a été passé sous silence tout à l'heure — que certaines de ces entreprises font pression pour ne pas payer de droits de péage sur le gazoduc qui acheminera leurs produits vers le marché.

J'ai une question pour M. Corson.

Monsieur Corson, vous avez dit tout à l'heure que vous souhaitiez joindre le geste à la parole pour réduire l'intensité carbone de vos activités. C'est très bien. Encore une fois, je veux miser sur les Canadiens en ce qui concerne les énergies renouvelables et la réduction de l'intensité en carbone par baril de pétrole et de gaz canadiens, parce que vous avez raison, les facteurs ESG sont plus importants que dans d'autres pays.

Je sais que la publicité est une autre dépense importante des compagnies pétrolières et gazières. Un projet de loi a été déposé au Parlement pour examiner la publicité des compagnies pétrolières et gazières, ainsi que les relations avec le public et le gouvernement. Monsieur Kruger, pourriez-vous comparer pour nous le montant approximatif des sommes dépensées pour la décarbonation par Suncor et la publicité pour les relations publiques et gouvernementales dans votre entreprise?

• (1735)

**M. Rich Kruger:** Je dirais que cette année, nous dépensons probablement plusieurs centaines de millions de dollars pour la décarbonation, et probablement plus près de 10 millions de dollars pour la publicité, quelque chose comme ça.

**M. Adam van Koeverden:** Seulement 10 millions de dollars pour la publicité, les relations publiques et les relations gouvernementales?

**M. Rich Kruger:** Oui, les Canadiens aiment bien notre site Petro-Canada, ils ont donc tendance à y accéder.

**M. Adam van Koeverden:** D'accord. C'est très bien. Merci beaucoup.

Monsieur le président, je voudrais juste dire vers la fin de ma question — je ne sais pas quand le chronomètre a été arrêté — que je suis convaincu à 100 % que le Canada doit continuer à développer ses réserves énergétiques exceptionnelles. Je veux être fier de ces ressources. Je fais partie de l'équipe du Canada, puisqu'on m'a reproché de ne pas l'être. Je suis à 100 % dans l'équipe du Canada. Je veux être fier des ressources naturelles que nous sommes capables de commercialiser.

Cependant, les Canadiens ne sont pas fiers d'un produit qui est sept fois plus sale, qui est sept fois plus intensif en carbone et qui contribue à plus de 12 % des émissions totales du Canada. Les sables bitumineux du Canada sont responsables de plus d'émissions que celles des provinces de l'Ontario et du Québec réunies. Cela comprend les activités quotidiennes et l'ensemble de l'industrie dans les deux provinces.

Nous avons beaucoup de travail à faire, et les sables bitumineux, malheureusement, vont dans la mauvaise direction, comme je l'ai souligné plus tôt. Les émissions de pétrole et de gaz provenant des sables bitumineux augmentent au lieu de diminuer, et nous avons besoin d'aide pour les réduire.

[Français]

**Le président:** Votre temps de parole est écoulé, monsieur van Koeverden.

Madame Pauré, la parole est à vous.

**Mme Monique Pauré:** Est-ce que j'ai cinq minutes?

**Le président:** Non, vous avez deux minutes et demie.

**Mme Monique Pauré:** Merci, monsieur le président.

J'ai une première remarque à faire. Tantôt, à une question posée par M. Kram, je pense, les gens de l'industrie ont répondu que ce serait mieux si c'était le pétrole canadien qui était utilisé partout, parce que nous avons un bon cadre réglementaire. Or, je n'ai pas arrêté de les entendre dénoncer le cadre réglementaire, au cours des deux dernières heures. Alors, je suis un petit peu étonné.

J'ai une question pour Mme Harradence, d'Enbridge.

D'après ce qu'on peut voir sur votre site Web, on comprend que votre société a investi environ 10 milliards de dollars dans des projets d'énergies renouvelables et d'infrastructure depuis 2002. C'est donc une moyenne de 500 millions de dollars par année. Ce n'est pas terrible, mais c'est déjà ça. Toujours selon votre site, les projets concernés sont des projets actuellement en activité ou en cours d'élaboration. Je voudrais avoir des détails précis à cet égard.

Les projets mis en avant sur votre site comprennent 23 parcs éoliens et 14 installations solaires. Pouvez-vous me dire où ils sont si-

tués, combien d'entre eux sont en activité et depuis quand ils sont actifs?

[Traduction]

**Mme Michele Harradence:** Je pourrai vous donner les détails plus tard, mais ils se trouvent en Amérique du Nord et au large de l'Europe, donc d'ici en Ontario jusqu'au Texas. Le plus récent concerne l'énergie solaire, nos actifs Fox Squirrel, que nous avons ajoutés dans l'Ohio. Pour plus de clarté, cela représente 10 milliards de dollars que nous avons investis depuis 2002 dans des projets d'énergie renouvelable. Plus récemment, nous avons investi plus d'un milliard de dollars dans le gaz naturel renouvelable, ce qui nous permet de capter le gaz des sites d'enfouissement.

[Français]

**Mme Monique Pauré:** D'accord. Je ne veux pas que nous nous mettions à parler du gaz naturel renouvelable, parce que cela pourrait faire l'objet d'une tout autre discussion.

J'ai une question pour M. McKenzie.

Sur le site Web de votre entreprise, monsieur McKenzie, c'est écrit que l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 mégatonnes d'ici 2030, et ce, pour contribuer de manière considérable à l'objectif du Canada de réduire les émissions de 30 %. Selon The Energy Mix, qui est un média de nouvelles touchant votre secteur, la société Cenovus s'est fixé un objectif ambitieux de zéro émission nette et s'engage à réduire son intensité carbone de 30 % d'ici 2030.

Nous n'avons pas beaucoup de temps, monsieur McKenzie. Parle-t-on d'un objectif ou d'un engagement? Est-ce une réduction des émissions ou une réduction de l'intensité par baril? Est-ce 30 mégatonnes ou 30 %? Ce n'est pas la même chose.

• (1740)

**Le président:** Votre temps de parole est malheureusement écoulé, madame Pauré.

Madame Collins, la parole est à vous.

[Traduction]

**Mme Laurel Collins:** Merci, monsieur le président.

Il est assez troublant d'entendre parler du manque de reddition de comptes de la part de l'Impériale. La compagnie affirme qu'il n'y a pas eu d'impact sur la rivière Athabasca. La réalité, c'est que le bassin Kearl de l'Impériale a déversé 5,3 millions de litres de déchets toxiques dans des collectivités qui ont déjà des taux disproportionnellement élevés de cancer du canal biliaire. J'ai rencontré des membres de la Première Nation crie Mikisew et j'ai entendu des histoires au sujet de membres de leur famille et d'amis qui ont reçu un diagnostic de cancer. Cela m'inquiète profondément.

J'aimerais également prendre un instant pour souligner que Mme Stubbs a parlé de mettre fin à la collusion entre les élus et les PDG. Nous avons entendu des accusations selon lesquelles son mari est un lobbyiste d'Enbridge et elle est maintenant ici pour poser des questions à cette même entreprise. Il semble que les conservateurs continuent d'intervenir en faveur de leurs amis des grandes sociétés pétrolières. Ils continuent d'encourager l'alimentation de la crise climatique.

Ce que j'ai entendu aujourd'hui de la part des PDG et des députés conservateurs me choque un peu. Il est temps de s'attaquer à la crise climatique avec l'urgence et l'ampleur qui correspondent à la situation critique dans laquelle nous nous trouvons.

Je voudrais peut-être donner à l'Impériale un moment pour parler de l'impact qu'elle a eu sur les communautés des Premières Nations qui connaissent des taux disproportionnés de cancer à cause de vos bassins de résidus.

**M. Brad Corson:** Je vous remercie de me donner l'occasion de clarifier une importante quantité de renseignements erronés que vous et d'autres avez communiqués.

L'incident des infiltrations de Kearn est très regrettable. J'ai comparu deux fois devant ce comité pour parler de toutes les mesures que nous prenons pour atténuer ce phénomène, et de toutes les mesures que nous prenons pour empêcher qu'il se reproduise et, bien sûr, qu'il n'ait un impact sur les communautés autochtones.

Cependant, nous disposons de données importantes qui démontrent qu'il n'y a eu aucune incidence sur la rivière Athabasca et, de même...

**Mme Laurel Collins:** La Première Nation crie Mikisew demande une étude sur la santé depuis près de vingt ans.

Si vous vous sentiez un tant soit peu responsable de la pollution que vous déversez dans l'eau, ne financeriez-vous pas cette étude sur la santé ou ne leur donneriez-vous pas au moins les fonds nécessaires pour réaliser une étude indépendante?

**Le président:** Votre temps est écoulé.

Nous allons passer à M. Deltell pour cinq minutes.

[Français]

**M. Gérard Deltell:** Merci, monsieur le président. Je passe mon droit de parole à M. Mazier.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Mazier, allez-y.

**M. Dan Mazier:** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être venus aujourd'hui.

Ce débat a été très animé, émotionnel et passionné. Je pense que tout le monde a eu l'occasion de s'exprimer. Nous ne sommes peut-être pas d'accord sur un grand nombre de données, mais la discussion a été très fructueuse. Je pense que nous comprenons beaucoup mieux ce qui se passe réellement dans ce secteur, en particulier lorsqu'il s'agit d'énergie.

Vous savez, un vieil adage dit qu'il ne faut ni idolâtrer ni diaboliser l'énergie, et j'y crois fermement.

Ce que je demande au Comité ici... Une motion a été déposée le 11 avril. Nonobstant la motion qui a été adoptée par le Comité le jeudi 11 avril 2024, que nous demandions à Scott G. Stauth, président de Canadian Natural Resources Limited, à Darlene Gates, présidente-directrice générale de MEG Energy, et à Ryan Lance, président-directeur général de ConocoPhillips de comparaître pendant une heure lors d'une prochaine réunion.

La raison pour laquelle nous leur demandons de comparaître est qu'il s'agit des autres personnes de l'Alliance Nouvelles voies qui manquent à l'appel. Je pense que cela compléterait la motion du NPDP qui a été déposée à l'origine pour parler de l'Alliance Nou-

velles voies. Honnêtement, je ne pense pas que nous ayons suffisamment discuté de cette question aujourd'hui.

Je ne sais pas si d'autres membres du Comité veulent faire des commentaires à ce sujet.

**Le président:** Monsieur Mazier, proposez-vous une motion?

**M. Dan Mazier:** Je modifie cette motion.

**Le président:** Quelle motion modifiez-vous? Aucune motion n'a été présentée.

**M. Dan Mazier:** C'est la motion du 11 avril.

**Le président:** Vous devez proposer cette motion.

**M. Dan Mazier:** Je l'ai déposée, alors je veux la modifier maintenant.

**M. Lloyd Longfield:** On ne peut pas modifier une motion qui a déjà été adoptée.

• (1745)

**M. Dan Mazier:** Je veux essayer d'obtenir le consentement unanime.

**M. Lloyd Longfield:** J'invoque le Règlement. On ne peut pas modifier une motion qui a déjà été adoptée.

**Le président:** Attendez un instant.

**M. Dan Mazier:** Vous avez raison, monsieur le président. Je demande le consentement unanime.

**Le président:** L'avis a été donné, mais la motion n'a jamais été proposée.

**M. Dan Mazier:** C'est exact.

**Le président:** Ce n'est pas très compliqué.

Avons-nous le consentement unanime pour inviter...? S'agit-il de cinq autres entreprises?

**M. Dan Mazier:** Trois.

Il s'agit de trois personnes qui comparaitront pendant une heure pour une prochaine réunion. C'est ouvert.

**Le président:** Avons-nous le consentement unanime?

**Un député:** Oui, je veux dire à l'avenir. Nous n'allons pas essayer de lui faire de la place ici...

**Le président:** Oui, nous n'allons pas pouvoir le faire ici, mais en principe, à l'avenir, avons-nous l'accord d'inviter trois entreprises supplémentaires?

[Français]

**Mme Sophie Chatel:** Est-ce que les compagnies ont été nommées?

**Le président:** Pourriez-vous les nommer?

[Traduction]

**Mme Shannon Stubbs:** Ce sont les trois autres entreprises qui font partie de l'Alliance Nouvelles voies.

[Français]

**Le président:** Avez-vous quelque chose à ajouter, madame Chatel?

**Mme Sophie Chatel:** Oui.

Je vois qu'ailleurs dans le monde, des compagnies pétrolières ont fait des investissements massifs pour se tailler une place dans l'économie de demain. Par comparaison, je trouve que nos compagnies prennent beaucoup de retard. Alors, j'aimerais inviter des représentants de la société BP, par exemple, en plus de ceux des trois autres compagnies, car ce serait intéressant d'avoir une perspective un peu plus internationale.

**Le président:** D'accord.

[Traduction]

Auriez-vous une objection à ce que nous ajoutions BP à ces trois-là, pour en faire quatre, et nous aurions alors le consentement unanime?

**M. Dan Mazier:** BP ne fait pas partie de l'Alliance. C'est là le problème. Nous ne faisons que compléter la motion du NPD.

**Le président:** Vous n'avez pas vraiment proposé votre motion. Vous avez demandé le consentement unanime.

**M. Dan Mazier:** Je demande le consentement unanime.

**Le président:** Avons-nous le consentement unanime pour inviter ces trois entreprises?

[Français]

Madame Pauzé, vous avez la parole.

**Mme Monique Pauzé:** Avant que les membres du Comité donnent leur consentement, j'aimerais ajouter quelque chose. Il y a une étude qui est en cours, soit celle sur la finance durable, au sujet de laquelle nous tiendrons notre quatrième rencontre le 13 juin. Après, il en restera cinq. Je trouve que nous sommes toujours en train de reporter des travaux.

**Le président:** Il n'y a donc pas de consentement unanime pour inviter les trois autres compagnies.

**Mme Monique Pauzé:** Non. En fait, de mon côté, je considère surtout l'aspect du temps.

**Le président:** Je comprends.

**Mme Monique Pauzé:** J'ai hâte que nous finissions tout le travail sur ce sujet.

**Le président:** Vous n'êtes donc pas d'accord pour inviter d'autres témoins, parce que ça nous enlèverait du temps.

[Traduction]

**M. Adam van Koeverden:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Un instant.

Allez-y, madame Collins.

**Mme Laurel Collins:** J'allais juste dire qu'il semble que cette motion ne fixe pas de date, alors tant que nous pouvons le faire après l'étude de Mme Pauzé...

**Mme Shannon Stubbs:** Cela semble étrange étant donné que nos autres collègues et promoteurs ici présents sont si pressés par cette question et veulent des réponses urgentes. Nous essayons simplement de remédier à la situation et de contribuer à la motion.

**Le président:** Je comprends, mais je ne veux pas passer trop de temps sur ce sujet.

**Mme Shannon Stubbs:** Il n'est pas vraiment logique de parler de l'Alliance Nouvelles voies et de ne pas représenter toutes les entreprises. Qu'en est-il des entreprises qui font partie...

**Le président:** Nous ne semblons pas avoir de consentement unanime.

**Mme Shannon Stubbs:** Je pense que s'il est très urgent pour tous d'obtenir les réponses...

**Le président:** Nous ne semblons pas avoir de consentement unanime.

**M. Adam van Koeverden:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Plus tôt dans la réunion, nous avons discuté de la possibilité d'accorder deux minutes et demie ou cinq minutes supplémentaires à M. Morrice, mais nous nous sommes dit que nous manquerions peut-être de temps.

Et maintenant, nous discutons de cela. C'est un très bon sujet de discussion. C'est très important, mais je pense que le temps et le lieu... Ce sont cinq PDG très occupés.

**Le président:** Pouvons-nous y revenir? Pouvons-nous terminer ce tour et y revenir plus tard?

Nous avons quelques questions d'ordre administratif à régler. Pouvons-nous nous en occuper?

Vous n'avez pas proposé votre motion. Vous n'avez même pas proposé votre motion.

**M. Dan Mazier:** J'ai pensé que cela tombait à point nommé parce que nous étions en train de discuter de l'Alliance Nouvelles voies.

**Le président:** Je comprends, mais nous voulons terminer cette série de questions pour pouvoir laisser partir les témoins.

**M. Dan Mazier:** Je demande simplement à ce que l'on se réunisse éventuellement à l'avenir.

**Le président:** Quoi qu'il en soit, je pense que nous allons proposer...

**M. Dan Mazier:** Puis-je simplement la proposer et en finir? Je pense que nous sommes d'accord...

**Le président:** Je ne pense pas que nous soyons d'accord. Voilà le problème.

Nous y avons consacré beaucoup de temps. Nous allons passer aux cinq dernières minutes de ce tour. Nous laisserons ensuite partir les témoins et nous pourrions revenir sur cette idée.

[Français]

Madame Chatel, vous avez la parole. Je pense que vous voulez partager votre temps de parole avec Mme Taylor Roy, si je ne m'abuse.

**Mme Sophie Chatel:** En effet, je vais partager mon temps de parole avec elle, monsieur le président.

J'aimerais poser une question à Mme Pierce.

Je sais que Shell a fait un revirement complet quant à ses engagements climatiques. Des rapports ont révélé que Shell vendait des crédits carbone fantômes d'une valeur de plus de 200 millions de dollars. Ensuite, l'entreprise a abandonné son objectif climatique pour 2035. De plus, Shell a annoncé récemment qu'elle vendait une partie de son portefeuille d'énergies renouvelables pour se concentrer sur les énergies fossiles.

Alors, quelle preuve pouvez-vous fournir au Comité et aux Canadiens pour montrer que vous êtes vraiment engagés dans la lutte contre les changements climatiques et que vous êtes prêts à faire des investissements avec nous, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, à investir l'argent des contribuables, pour véritablement décarboner votre secteur et votre entreprise?

• (1750)

[Traduction]

**Mme Susannah Pierce:** Je vous remercie de la question.

Nous avons une stratégie de transition énergétique très claire et des objectifs qui sont aussi très clairs, que j'ai déjà mentionnés. Plus précisément, en ce qui concerne les émissions de portée 1 et de portée 2, c'est-à-dire les émissions liées à la production d'énergie ou à l'achat de produits tels que l'électricité, nous nous sommes engagés à les réduire de 50 % d'ici à 2030. Nous avons fait 60 % du chemin.

Nous avons également un objectif de portée 3, qui nous est unique. La portée 3 correspond aux émissions du client. Si vous achetez du pétrole de notre station, vous en émettez. Nous nous sommes engagés à réduire l'intensité en carbone de portée 3 de 15 à 20 % d'ici à 2030. Nous nous sommes également engagés à réduire de 15 à 20 % le taux absolu d'ici à 2030.

[Français]

**Mme Sophie Chatel:** Merci beaucoup, madame Pierce.

[Traduction]

Les gestes sont plus éloquents que les paroles. C'est triste à dire, mais nous attendons avec impatience de nouvelles actions.

Je vais céder mon temps de parole à Mme Taylor Roy.

**Mme Leah Taylor Roy:** Merci beaucoup.

Encore une fois, merci aux témoins.

Je tiens à être claire. Vous avez parlé de beaucoup de bonnes choses, tout en répondant aux questions de l'autre côté, concernant la façon dont vous avez aidé les communautés autochtones près de l'endroit où vous exercez vos activités. J'ai remarqué que, même si cette réunion ne porte pas sur l'investissement dans les communautés autochtones, vous aviez tous ces chiffres à votre disposition. Cependant, vous n'avez pas donné de chiffres sur vos investissements dans la carboneutralité. En tant que secteur très rentable de notre économie, vous avez sans aucun doute fait beaucoup de bien, et je pense que les Canadiens vous en remercient. Beaucoup d'emplois ont été créés. Beaucoup de bonnes choses ont été faites, et vous avez aidé vos collectivités.

Cependant, ce n'est pas ce que nous remettons en question. C'est le fait que, depuis 50 ans, nous savons que le produit que vous fabriquez contribue à la crise climatique. Étant donné que vous avez fait beaucoup de bien, il semble qu'il y ait maintenant beaucoup de précisions sur ce qui devrait être fait et quand cela devrait être fait. Nous attendons un cadre. Vous pouvez tous commencer à investir davantage dans la réduction des émissions. Vous représentez collectivement 31 % des émissions au Canada, mais vous représentez moins de 5 % du PIB. La majeure partie de l'argent va à l'extérieur de ce pays. Nous avons des engagements en tant que pays, et vous faites partie de cette économie. Qu'allez-vous faire?

J'aimerais, encore une fois, que vous nous disiez que vous allez déposer les plans que vous et vos conseils avez approuvés pour at-

teindre la carboneutralité, y compris les investissements actuels et prévus pour l'avenir.

Merci.

**Le président:** S'agissait-il d'une question ou d'une simple réitération?

**Mme Leah Taylor Roy:** J'aimerais savoir...

**Le président:** Non, je comprends.

Cela réitère également la demande d'envoi de documents de suivi répondant à la question de Mme Taylor Roy. Qui aimerait répondre à cette question?

**M. Brad Corson:** Monsieur le président, je voudrais faire remarquer que nous avons déjà fourni notre rapport « Avancement des solutions climatiques » à l'ensemble du Comité. Si vous étudiez ce rapport, vous y trouverez une feuille de route claire des investissements que nous avons faits et que nous avons prévus.

À titre d'exemple, nous construisons actuellement la plus grande installation de diesel renouvelable du Canada, ce qui entraînera une réduction significative des émissions de portée 3. J'ai également indiqué que nous venions de lancer et d'annoncer la première production d'une nouvelle installation à Cold Lake, qui utilise les dernières technologies en matière de solvants pour réduire de 40 % l'intensité des gaz à effet de serre émis par ces barils. Je ne mentionne que deux exemples parmi les nombreux qui figurent dans notre feuille de route.

**Mme Leah Taylor Roy:** Je suis reconnaissante d'entendre ces exemples. Cependant, ce que j'ai demandé, ce sont des plans détaillés pour parvenir à la carboneutralité et atteindre vos objectifs pour 2030 et 2050, et non deux exemples.

Vos émissions continuent d'augmenter. Nous aimerions voir les plans, s'il vous plaît.

[Français]

**Le président:** Votre temps de parole est écoulé, madame Taylor Roy.

Cela dit, nous demandons aux témoins de fournir par écrit au Comité des informations détaillant leurs plans pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Nous devons nous arrêter ici.

Chers témoins, je tiens à vous remercier d'avoir été des nôtres pour cette discussion, qui a été assez robuste par moments. Je pense que vous avez approfondi nos connaissances sur la question. Alors, merci beaucoup. Je vous souhaite une bonne soirée. Nous nous reverrons peut-être à une autre occasion.

• (1755)

[Traduction]

Chers collègues, j'ai quelques questions d'ordre administratif à régler.

Nous avons adopté la motion de M. Mazier visant à tenir une réunion le 11 juin sur la carboneutralité, soit une réunion de deux heures avec une heure à huis clos. Nous avons convenu que certains documents confidentiels seraient disponibles pour consultation à un endroit à déterminer. Il semble qu'il sera difficile de réunir tous ces documents d'ici le 11 juin, alors ce qui est proposé — j'en ai discuté avec M. Mazier — c'est que nous tenions cette réunion non pas le 11, mais le 18 juin. Nous reportons la réunion d'une semaine pour nous assurer que nous disposons de tous les documents.

Je ne peux pas imaginer que quiconque soit en désaccord avec cela. Cela veut dire une réunion de deux heures le 11 juin et une réunion de quatre heures le 18 juin, plutôt qu'une réunion de quatre heures le 11 et une réunion de deux heures le 18.

[Français]

Ce serait simplement décalé d'une semaine, c'est tout.

Est-on d'accord?

[Traduction]

**M. Dan Mazier:** Oui, mais pour que ce soit bien clair, nous avons... avec une garantie. L'indication est que nous voulons être sûrs d'avoir cette réunion avant de partir pour l'été, donc le 18 juin est la date « ça passe ou ça casse ». Avons-nous les ressources nécessaires?

**Le président:** Nous y travaillons. J'espère que oui.

**M. Dan Mazier:** Pour que tout le monde soit au courant et sur la même longueur d'onde, il est entendu que, si des votes ont lieu ce jour-là, la réunion commencera à 16 heures ou plus tard. Si nous devons procéder à des votes, nous ne pouvons pas dire: « Oh, nous votons pendant toute la réunion. » C'est bien cela?

Dans toute la mesure du possible, nous veillerons à ce que cette réunion...

[Français]

**Le président:** L'objectif est de régler la question le 18 juin, même si nous commençons un peu en retard. Par contre, il faut vérifier auprès de l'Administration de la Chambre si des ressources seront disponibles.

[Traduction]

Allez-y, monsieur van Koeverden.

**M. Adam van Koeverden:** Merci, monsieur le président.

C'est une bonne idée. Maintenant que c'est le même jour, nous devons nous pencher sur la possibilité de consulter les documents pendant deux heures.

**Le président:** Si j'ai bien compris, le report au 18 juin est dû au fait que la motion propose que les documents soient disponibles trois jours à l'avance. Est-ce bien cela? Oui. On nous a dit, ou du moins on m'a dit, qu'en repoussant la réunion au 18, nous pourrions rendre les documents disponibles.

**M. Adam van Koeverden:** Je comprends cela. Mais ce n'était pas ma question. La dernière fois, on s'est demandé si nous voulions examiner les documents avant ou après l'audition des témoins. Cela signifie-t-il que nous allons examiner les documents au cours des deux premières heures de la réunion et que nous tiendrons notre réunion habituelle par la suite? Cela reviendrait à inverser les deux, l'examen et la réunion.

**Le président:** Si j'ai bien compris, nous aurons une heure avec les témoins, puis une heure à huis clos avec les documents. Est-ce exact?

**M. Dan Mazier:** Oui, et entretemps, nous avons deux jours...

**Le président:** Entretemps, il reste deux jours pour examiner les documents avant la réunion.

**M. Dan Mazier:** C'est trois jours avant que la réunion ait lieu. Nous avons accès aux documents trois jours avant la réunion proprement dite.

**M. Adam van Koeverden:** Nous aurons accès aux documents le 18. Est-ce bien ce que vous dites?

**Le président:** Non. Plus tôt, trois jours avant.

**M. Adam van Koeverden:** Vous voulez dire le 15 juin?

**Le président:** Si nous voulons... Vous pouvez consulter...

**M. Adam van Koeverden:** D'accord. Le 11 n'était pas une option, alors nous proposons maintenant que les documents soient disponibles le 14 ou le 15, ou quelque chose du genre?

**Le président:** Oui, c'est quelque chose comme ça, le 13 ou le 14.

**M. Adam van Koeverden:** D'accord. Dans ce cas, pourquoi tenir une réunion de quatre heures le 18 si nous devons examiner des documents?

**Le président:** C'est parce que nous avons une réunion régulière de deux heures pour terminer l'étude sur l'eau. L'idée était toujours d'ajouter cette réunion de deux heures sur l'accélérateur net zéro en plus d'une autre réunion. Nous devons le faire lundi en plus d'une autre réunion. Il a toujours été question d'ajouter deux heures à une réunion existante. C'est ce que dit la motion.

Est-ce que ça va?

Allez-y, madame Collins.

**Mme Laurel Collins:** Monsieur le président, à titre de précision, pourriez-vous répéter les dates auxquelles les réunions seront prolongées? Est-ce seulement le 18 ou y a-t-il une autre date?

**Le président:** Non. C'est seulement le 18.

**Mme Laurel Collins:** D'accord, seulement le 18. Vous avez dit que c'était pour conclure l'étude sur l'eau, mais j'ai cru comprendre que le ministre viendrait. Il n'a pas pu venir...

**Le président:** Je m'excuse. Vous avez tout à fait raison. Le ministre viendra le 18. L'étude sur l'eau sera terminée le 11. Merci de cette précision.

**M. Dan Mazier:** Le ministre vient-il en premier?

**Le président:** Oui, il viendra pour les deux premières heures, puis nous parlerons de l'accélérateur net zéro pour deux heures, et ce sera tout.

**M. Dan Mazier:** Ce devrait être une journée passionnante.

**M. Adam van Koeverden:** Pour que les choses soient claires, nous n'ajoutons pas de temps à la réunion pour la consultation des documents. S'agira-t-il d'une période d'une ou de deux heures dans un bureau quelque part dans l'édifice de l'Est? Ce n'est pas comme ce, une de nos réunions...

**Le président:** Non, mais on est en train de le déterminer.

Est-ce que ça va?

• (1800)

**Mme Leah Taylor Roy:** Est-ce de 15 h 30 à 19 h 30 le 18?

**Le président:** C'est le plan.

**M. Adam van Koeverden:** Pour la gouverne des collègues présents, nous avons, par le passé, simplement voté pendant la réunion. Si nous pouvons procéder ainsi, nous pourrions avoir une réunion de quatre heures et non de six heures.

**Le président:** C'est parfait.

**M. Dan Mazier:** Ce qui m'inquiète, c'est que nous ne pouvons pas lever la séance au moment du vote, alors nous voulons nous assurer que la réunion commence et que nous pouvons partir.

**Le président:** Oui. Si nous sommes en pleine réunion lors du vote, nous prendrons cinq minutes à chaque fois pour voter.

**Mme Sophie Chatel:** En ce qui concerne la confidentialité, je sais que les conséquences d'une fuite d'informations sont importantes. Personnellement, je n'ai pas l'intention d'être là, et si quelque chose arrive, je ne veux pas que mon nom y soit associé.

Monsieur van Koeverden, la dernière fois, vous avez laissé entendre qu'il y avait eu une séance d'information sur les conséquences d'une fuite...

**Un député:** Ce n'est pas permis.

**Mme Sophie Chatel:** Non, ce n'est pas permis, mais si cela se produit, les conséquences sont très graves.

**Le président:** Nous consulterons la greffière et elle nous dira, lors de la prochaine réunion, quelles sont les conséquences d'une fuite d'informations confidentielles. Pouvez-vous le faire pour nous?

**La greffière du comité (Mme Natalie Jeanneault):** Oui, bien sûr.

**Le président:** Merci.

Y a-t-il autre chose? Non.

Bonne fin de semaine, chers collègues. Nous nous reverrons la semaine prochaine.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>